

Bulletin Municipal

2024



N°34

St LAURS

EDITORIAL



Voilà que nous nous apprêtons à tourner la page de 2023 dans de bien meilleures conditions sanitaires que l'année passée. Cependant, la baisse du pouvoir d'achat commence à impacter de plus en plus de monde. Nous sommes dans la période de « l'après COVID » avec des modifications dans les manières de vivre ; mon souhait pour 2024 serait que les relations humaines soient plus apaisées au quotidien !

Cette fin d'année est traditionnellement l'occasion de jeter un regard sur les douze derniers mois écoulés et d'en faire le bilan :

- Le chantier éolien, comme vous avez pu le constater, est quasi finalisé. Il ne reste plus que quelques aménagements à réaliser tels que le chemin piétonnier, les plantations chez les privés qui en ont fait la demande ainsi que l'enfouissement de la ligne électrique autour du stade.
- Le chantier de rénovation énergétique des logements communaux est sur le point de s'achever ;
- La rue de la Rampe s'est refait une beauté ;
- L'installation d'un parcours santé sur la « ligne à Bébert » et de jeux sur la place de la Rampière ont suscité de nombreux avis positifs ;
- La remise aux normes électriques de la salle des fêtes, de l'école, de la cantine et de la mairie est désormais terminée ;
- Le recrutement d'une nouvelle cantinière, par anticipation du départ en retraite de « Mano » en 2024, a été effectué.

D'autres projets verront le jour en 2024...

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire et donnent vie à notre commune, notamment nos associations, sans oublier l'ensemble des employés communaux qui œuvrent au quotidien.

L'année 2024 qui arrive sera, je l'espère, celle de l'espoir. Qu'elle soit remplie de partage, de joie, de chaleur humaine, de paix, de tolérance, de réussite et bien sûr de bonne santé.

Pour terminer, en mon nom, en celui du Conseil Municipal ainsi qu'au nom de tous les employés communaux, je vous présente mes vœux et vous souhaite une très bonne année 2024.

Gwénaél DEBORDES

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

Bâtiments publics

Remise aux normes électriques

Une remise aux normes électriques de nos bâtiments publics a été effectuée par l'entreprise HAYE JARRIAU pour un montant de 6 073 € pour la salle des fêtes, de 6 616 € pour l'école et la garderie et de 3 853 € pour la mairie et la cantine soit un total de 16 542 €.

Nettoyage

La salle des fêtes a été nettoyée de fond en comble par l'entreprise NET 2000 pour un montant de 2 083 €. Cette entreprise a également réalisé le nettoyage des vitres de l'école, de la cantine et de la mairie.

Par ailleurs, la collectivité a investi dans une autolaveuse pour la salle des fêtes auprès de l'établissement BILLY. Cet investissement de 2 268 € permettra d'améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien.

Entretien

Les passements de toit en bois de la salle des fêtes ont été remplacés par du PVC par la SARL Menuiserie RENAULT pour un montant de 10 808 €.

Logements communaux

Divers travaux ont été réalisés dans les logements communaux à savoir :

- la pose de VMC double flux dans les 5 logements allée des Prunus ;
- le remplacement d'une baignoire par un bac à douche dans un de ces logements ;
- des travaux de rafraîchissement de peinture des murs et plafonds du logement route de la Bruyère ainsi que le changement du bac à douche, du meuble de salle de bain et du meuble de cuisine ;
- le magasin de l'ancienne boucherie, qui servait de local à l'APE, a été rattaché au logement. La chaudière de ce logement a été remplacée par une pompe à chaleur.

Voirie et espaces verts

Cette année, un tricouche a été réalisé rue de la Rampe pour un montant de 28 350 € financé par la commune (18 610 €) et par la communauté de communes (9 740 €). Cinq tonnes de liants bitumeux et gravillons ont également été répartis par le camion PATA (pointe à temps automatique), sur la commune pour un montant de 1 987 €.

Par ailleurs, la collectivité a acheté une nouvelle tondeuse auprès de l'entreprise PIERRE Claude motoculture. L'investissement se chiffre à 20 000 €.



Aménagement de la ligne à Bébert

Lors du mandat précédent, la commune a fait l'acquisition d'une partie de l'ancienne voie ferrée, communément appelée « ligne à Bébert », avec l'idée d'en faire un endroit agréable où se promener, faire du sport ou pique-niquer.

L'année 2022 a été marquée par des travaux d'élagage pour nettoyer les chemins et la voie centrale, et ainsi mettre en lumière ce lieu atypique de par sa végétation et sa topographie.



Compte tenu de l'humidité de ce terrain, nous avons été contraints d'apporter du tout-venant et des graviers pour drainer le sol. Cela nous a également permis de créer un chemin d'accès direct à partir de la place de la mairie. Cet aménagement, effectué par l'entreprise CHAIGNEAU, a coûté 10 207 €.

Une fois l'ensemble de ces travaux réalisés, nous avons pu mettre en place un parcours santé. En effet, pendant la période de pandémie qui nous a touchés en 2020, beaucoup de personnes se sont mises à la pratique du sport : balade à vélo, à pied, jogging... Mettre en place des agrès nous a semblé intéressant pour prolonger et varier la pratique sportive.

Cependant, nous ne voulions pas dénaturer les lieux en installant pléthore de jeux. C'est pourquoi nous avons mis en place les « incontournables » du parcours de santé pour adultes, à savoir les barres parallèles, les barres fixes et les poutres d'équilibre.

Nous voulions également que les enfants ne soient pas oubliés. Nous avons donc installé un parcours aventure pour les 3-12 ans. En complément de ces jeux, des tables de pique-nique, dont une PMR, un banc et un damier ont été installés.

Ces travaux ont été menés par l'entreprise PCV Collectivité pour un montant de 21 500 €.

Notre souci, en plus de vouloir rendre ce lieu agréable, était de le sécuriser. Des barrières ont été installées par nos employés communaux et un sentier, reliant les paillottes au petit pont menant au lavoir, a été ouvert.



Durant l'année 2024, l'aménagement de la ligne devrait se poursuivre avec la restauration des paillottes et la mise en valeur de bornes kilométriques retrouvées sur ce terrain.

Nous espérons que ce lieu deviendra pour nos administrés, marcheurs et sportifs, un endroit où il sera agréable de jouer, de se restaurer mais aussi de promener son chien. A cet effet, des bornes canines ont été installées des deux côtés de la ligne ainsi que sur la place de la Rampière.



Aménagement de la place de la Rampière

L'aménagement de la place de la Rampière est un des projets qui sera mené dans les années à venir. Nous avons cependant commencé avec l'installation d'une aire de jeux pour les enfants de moins de 8 ans. Cet aménagement a coûté 23 500 €.

Mais pourquoi installer un petit train sur la place de la Rampière ?

Faisons un petit flashback historique. Toutes ces constructions que sont la gare, le pont de 5 mètres ou encore nos chemins rectilignes sont les marques visibles du passage du train dans notre village.



Si Saint-Laurs n'avait pas été une cité minière, jamais le « cheval de feu » ne serait passé par notre commune.

Pour développer le bassin houiller et transporter le charbon vers l'extérieur, ce moyen de transport était indispensable. En 1860, une demande est déposée et ce n'est qu'en 1866 qu'elle sera acceptée par la compagnie des chemins de fer. C'est alors que débute l'achat de terrains sur notre commune avec l'acquisition de plus de 15 hectares.

Au mois de décembre 1868, la ligne Niort-Angers est ouverte et les premiers trains passent enfin dans notre village. Au plus fort de l'activité, en 1895, il y aura jusqu'à 10 trains par jour (4 de voyageurs, 4 de marchandises et 2 trains militaires).



A cette époque, le premier train de voyageurs s'arrêtait à la gare à 6h19 et le dernier à 22h12. Il y avait également une halte au passage à niveau des Vivandières (près du cimetière) pour desservir le bourg

A partir de 1939, il n'y aura plus que des trains de marchandises et avec la fermeture du dernier puits de mines en 1958, le destin du chemin de fer est scellé. En 1971, notre village verra passer son dernier train. A partir de 1977, la voie est démantelée et les terrains sont vendus à des particuliers.

En novembre 2019, la commune décide de racheter une partie de cette ancienne ligne afin de la remettre en valeur.

En vous promenant sur la « ligne à Bébert », du nom de son ancien propriétaire, prenez le temps d'observer les roches présentes le long du chemin, vous y trouverez la trace des hommes qui les ont creusées.

Voilà pourquoi mettre une gare sur la place de la Rampière était une manière de faire un clin d'œil à notre passé à la fois ferroviaire et minier.



Un tremblement de terre à Saint-Laurs

Le 16 juin 2023 la terre a tremblé en Charente-Maritime, Vendée et Deux-Sèvres. L'épicentre du séisme se situe à 3 km de la commune de La Laigne en Charente-Maritime et la secousse d'une magnitude de 5,8 a été ressentie jusque dans notre village. Aucun gros dégât n'a été déploré à Saint-Laurs, néanmoins une déclaration de reconnaissance de catastrophe naturelle a tout de même été déposée, sans suite à l'heure actuelle.

Plantation d'arbres

Afin de célébrer la naissance des enfants saint-laurentins, la municipalité a décidé d'instaurer l'opération « **une naissance = un arbre** ». Chaque année, les parents seront invités à venir planter un arbre fruitier sur le terrain communal au niveau des conteneurs en bas de la rue de la mairie. Outre l'aspect symbolique de cet événement, il s'agit aussi d'une démarche écologique qui permet de créer un « poumon de verdure » et contribuer à la protection de la biodiversité.



Le projet de Parc Naturel Régional (PNR)

Le 12 septembre 2023, Madame Camille BEVILLON, Directrice adjointe du Pays de Gâtine chargée du projet de Parc naturel régional (PNR), et Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU, vice-président du Pays de Gâtine, sont intervenus auprès du conseil municipal pour faire un point d'avancement sur le projet de Parc Naturel Régional.

Le 2 octobre 2023, les élus du Pays de Gâtine ont validé une première version de la Charte du PNR, fruit d'un long travail de concertation et de recherche de consensus entre les élus et acteurs du territoire.

La charte fixe les objectifs, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du PNR. Elle définit les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Vous pouvez retrouver cette première version de la Charte du PNR de Gâtine poitevine sur le site internet du Pays de Gâtine.

La création d'un Parc Naturel Régional est une procédure longue et exigeante. Le label Parc étant réservé à des territoires d'exception se dotant d'objectifs ambitieux, l'Etat et la Région doivent s'assurer de la qualité du projet.

Plusieurs phases d'avis seront nécessaires avant d'aboutir à sa version définitive qui sera soumise, en fin de l'année 2025, au vote de notre conseil municipal. Le Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine pourrait ainsi voir le jour en 2026, suite à un décret de classement pris par le Premier ministre.

Pour mieux comprendre ce qu'est un Parc Naturel Régional nous vous invitons à regarder cette petite vidéo explicative : <https://youtu.be/mJSmyyHZxyw?feature=shared>

Renseignements :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49

contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Parc éolien Saint-Laurs – Beugnon-Thireuil

Le vent souffle sur la Gâtine et l'année 2023 a été marquée par la fin de la construction du parc éolien et sa mise en service en juin dernier.

La concrétisation d'années de travail

Après une phase de test d'une quinzaine de jours, les 6 éoliennes du parc éolien de Saint-Laurs et Beugnon-Thireuil ont été mises en service en juin dernier. Ce parc éolien d'une puissance totale de 18 MW alimente désormais 17 500 foyers en électricité.

La gestion technique et administrative du parc est assurée par WPD Windmanager, une société sœur au sein du groupe WPD, dont les experts veillent au bon fonctionnement de plus de 180 éoliennes en France.

La prochaine étape dans le développement du projet sera la mise en œuvre des mesures qui accompagneront le parc éolien.

Des mesures d'accompagnement en cours de mise en œuvre

Le comité de pilotage s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année 2023 dans le but de suivre l'évolution du projet éolien de Saint-Laurs et de Beugnon-Thireuil. Ces réunions ont permis d'informer sur les avancées du projet, d'échanger sur son développement, et de travailler sur la mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre de sa réalisation.

Parmi les mesures phares du projet se trouvent l'aménagement de sentiers de randonnée à Saint-Laurs et à Beugnon-Thireuil, ainsi que la création d'un lieu de mémoire dédié au passé minier de la commune de Saint-Laurs. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de mise en place de ces mesures que nous espérons pouvoir finaliser d'ici le printemps prochain.

Finalistes des Trophées des élus d'Eole

Ce prix récompense les élus locaux qui s'engagent dans le développement des énergies renouvelables et des projets éoliens exemplaires. Les communes de Saint-Laurs et de Beugnon-Thireuil ont été récompensées pour l'attention portée à la biodiversité et l'intégration des citoyens au projet avec le financement participatif.



Commission Finances

L'exercice 2022

Le compte administratif est le bilan des dépenses et recettes réalisées par la commune pour l'année écoulée. Il a été approuvé par le conseil municipal le 28 mars 2023.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	🏠 Prévues au budget 2022 : 1 022 112 € 💰 Réalisées en 2022 : 386 167 € ① Répartition : • 34 % Achats fournitures et services (eau, électricité, voirie, réseaux, maintenance...) • 47 % Personnel • 19 % Autres charges de gestion courante (indemnité élus, subventions, contributions...)	🏠 Prévues au budget 2022 : 1 022 112 € 💰 Réalisées en 2022 : 459 360 € ① Répartition : • 20 % Produits des services, du domaine et divers (location de salle, loyers, cantine...) • 48 % Impôts et taxes • 32 % Dotations et participations (Etat, Département...)
	🏠 Prévues au budget 2022 : 260 980 € 💰 Réalisées en 2022 : 69 244 € ① Répartition : • 29 % Remboursement emprunt (capital) • 61 % Grands travaux bâtiment et voirie : ○ Travaux de la garderie ○ Eclairage publique autonome • 10 % Matériel, mobilier et autres agencements	🏠 Prévues au budget 2022 : 260 980 € 💰 Réalisées en 2022 : 80 506 € ① Répartition : • 61 % Autofinancement • 11 % de récupération de TVA • 28 % Subventions (Etat)

Focus sur les dépenses liées à l'école

Pour l'année scolaire 2022-2023, les dépenses correspondant au fonctionnement de l'école, la cantine et la garderie s'élèvent à 97 948 €, les recettes à 24 595 €. La commune supporte 75 % des dépenses soit 73 353 €. Voici la répartition :



63 élèves



2 452 € de dépenses



Gratuite pour les parents



100 % financé par la collectivité



7 992 repas



43 631 € de dépenses



2.35 € par repas à charge des parents



54 % financé par la collectivité



564 heures de garde



11 865 € de dépenses



1.40 € de l'heure à charge des parents



61 % financé par la collectivité

Le budget 2023

Le budget est l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes de la collectivité. Il doit être voté en équilibre. Il est constitué de deux sections : la section de fonctionnement qui prévoit les dépenses et recettes courantes (eau, électricité, charges de personnel...) ; la section d'investissement qui prévoit les grands projets de la commune.

Les prévisions budgétaires 2023 s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement : **1 077 336 €**
- Section d'investissement : **240 000 €** (Projets : aménagement ligne à Bébert, structure place de la Rampière...)

Subventions aux associations

Tous les ans, la commune de Saint-Laurs est sollicitée par plusieurs organismes et associations afin de leur venir en aide financièrement pour servir leur cause.

La collectivité consacre toujours une enveloppe budgétaire destinée au versement des subventions.

Le Conseil retient généralement des associations d'utilité publique dont il sait que les Saint-Laurentins peuvent potentiellement être bénéficiaires.

Pour 2023, une enveloppe de 1 300 € a été allouée.

MFR	100 €
AFSEP	100 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	100 €
TELETHON	100 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	100 €
LES RESTOS DU CŒUR	100 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	100 €
DONNEURS DE SANG	100 €
DONS D'ORGANES	100 €
FRANCE ALZHEIMER	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	50 €
UN HOPITAL POUR LES ENFANTS	100 €
SECOURS POPULAIRE	50 €

Les taux d'imposition

Chaque année, les propriétaires doivent s'acquitter de la taxe foncière sur les propriétés bâties et/ou non bâties ainsi que de la taxe d'habitation uniquement pour ceux qui disposent d'une résidence secondaire.

La collecte de ces impôts locaux constitue une recette de fonctionnement importante pour la commune puisque cette ligne budgétaire représente presque 40 % des recettes totales et permet de financer les services publics et l'entretien des communs (voirie, bâtiments...).

Les bases de calcul de ces taxes sont définies par l'état de la manière suivante :

- Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, la base d'imposition est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale. Cette dernière correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué, auquel on applique un abattement forfaitaire de 50 % prenant en compte les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.
- Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la base d'imposition est établie d'après la valeur locative cadastrale sous déduction de 20 % de son montant.
- Pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la base d'imposition est calculée sur la valeur cadastrale du logement et de ses dépendances mais aucun abattement ne s'applique.

Pour 2023 la **commune de Saint-Laurs a décidé de ne pas augmenter ces taxes**. Cela fait plusieurs années d'ailleurs que les taux sont inchangés. Malgré cela vous avez pu constater une hausse de vos impôts locaux. Cette inflation est due au fait que l'état a revalorisé de + 6 % les bases locatives et cadastrales d'imposition.

Taux d'imposition des taxes directes locales :	Saint-Laurs	Moyenne nationale des communes de population équivalente
Taxe foncière (bâti)	31.60%	35.03 %
Taxe foncière (non bâti)	50.20%	43.78 %
Taxe d'habitation	11.81%	12.73 %

Commission Affaires Scolaires

Les effectifs

Les effectifs sont stables puisque ce sont, comme l'année dernière, 60 enfants qui ont fait leur rentrée en septembre.

18 élèves dans la classe des petits
+
21 élèves dans la classe intermédiaire
+
21 élèves dans la classe des grands
=
60 élèves à l'école de Saint Laurs



L'équipe enseignante

En juillet, Agnès BALOGÉ, la maîtresse des CP/CE1/CE2 a fait ses adieux à Saint-Laurs après 10 années passées au sein de cette école. Merci à elle pour tout ce qu'elle a appris aux enfants.



C'est donc une nouvelle maîtresse, Mathilde BREMAUD, qui a été nommée en septembre dans la classe des CP/CE1/CE2. Nous lui souhaitons la Bienvenue.



Le personnel

Au mois de juin, la commune a recruté une nouvelle cantinière, Annabelle LACROIX. Elle travaille en doublon avec Mano et apprend ainsi toutes les ficelles du métier afin d'être parfaitement opérationnelle et autonome lors du départ à la retraite de cette dernière en 2024.



Les investissements

La municipalité a investi dans de nouveaux jeux de cour pour un montant de 545 €. Elle a également participé à hauteur de 400 € au financement d'un projet pédagogique artistique qui sera mené par les enseignantes lors de l'année scolaire 2023-2024.

Un nouvel ordinateur portable d'un montant de 366 € a été acheté pour la cantine afin de faciliter la gestion administrative et les commandes qui se font pour la plupart via internet.



Les projets scolaires de l'année 2022-2023

Le projet de l'école portait sur le thème « La France et ses régions ». Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé ce thème de manière pluridisciplinaire : en géographie, en littérature, en sciences, en sport... Ces apprentissages se sont conclus lors de la fête de fin d'année par un spectacle totalement créé par les élèves que ce soit au niveau des textes, des chorégraphies ou des costumes. Ils ont eu la chance d'avoir un metteur en scène pour les guider : Jacques GUEDJ. Les enseignantes l'ont chaleureusement remercié pour toute l'aide qu'il leur a apportée. Des danses bretonnes au festival de Dunkerque en passant par les folies bergères ou les fêtes du pays basque, les enfants ont fait voyagé le public à travers la France.



Durant cette année, les enfants ont créé des liens avec le Cercle de l'Amitié en randonnant avec eux tous les jeudis des mois de mai et juin. Les aînés leur ont fait découvrir de beaux chemins ainsi que la ferme Cap'ré, située sur la commune du Busseau, où ils ont eu droit à une dégustation de fromage. Merci à la famille THIBAULT pour ce bel accueil. Pour terminer en beauté l'année scolaire, le 7 juillet, après une petite randonnée, nos aînés et les enfants ont pique-niqué sur la place de la Rampière. Ils ont ensuite fait des jeux tous ensemble.





Les élèves ont également participé à la préservation de l'environnement en plantant une haie en collaboration avec la Fédération des chasseurs ainsi qu'à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP notamment sur le thème du handicap.



Les élèves ont assisté à différents spectacles :

- ◆ « Sous la neige » à l'Espace culturel René Cassin à Fontenay-Le-Comte, en novembre et « Rumba sur la lune » au CAC à Niort en mai pour les maternelles.
- ◆ « Les pirates attaquent » à Fontenay-le-Comte en mai pour les plus grands.

L'école, c'est aussi un lieu où l'on s'amuse et quand la maîtresse demande aux enfants de venir avec un pull moche de Noël, ils sont ravis de jouer le jeu !

Enfin, lors de leur sortie scolaire en avril, les enfants ont eu la chance de prendre le TGV pour partir à la découverte de la ville de Poitiers.



Infos collège

Pour les plus grands : vous pouvez suivre leurs activités en consultant le site du collège Henri Martineau :

<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges>



Commission Infos & Communication

Site internet et page Facebook

Le site de la commune est régulièrement actualisé pour vous permettre de retrouver les différentes informations concernant Saint-Laurs : les services, les décisions prises par le conseil municipal, les liens vers les associations, les menus de la restauration scolaire...

Vous pouvez également suivre la page Facebook de Saint-Laurs qui vous informe des actualités locales, des événements en direction de la population ainsi que des manifestations locales et associatives.

Concernant les demandes de publications, ces dernières sont d'abord validées par la commission en fonction de certains critères. Les demandes n'ayant pas d'intérêt pour le collectif ou impliquant des démarches commerciales ne seront pas publiées sur la page Facebook de la commune.

Le concours photo



Cela fait déjà 4 ans que nous organisons un concours photo pour la couverture du bulletin municipal. Cette année, ce sont 9 candidats qui se sont attaqués au thème « photo insolite ». Merci pour leur participation et leur imagination débordante.

Le lauréat a remporté 21 voix sur 75 votants.

Concernant le thème de l'année prochaine, nous allons nous inspirer de l'actualité : 2024 sera une année sportive avec l'organisation des Jeux Olympiques à Paris. Nous vous proposons donc le thème « *Esprit sportif* ».

Merci de nous envoyer votre cliché en format portrait à l'adresse mail de la mairie secretariat@saintlaurs.fr.



Commission Fêtes et Cérémonies

Les vœux du Maire

Le vendredi 13 janvier, la municipalité a eu le plaisir de retrouver la population pour la cérémonie des vœux du maire. Depuis le début de la mandature, cette cérémonie n'a jamais pu avoir lieu en présentiel en raison des conditions sanitaires liées à la COVID-19. Quelle joie de se retrouver autour d'un verre de l'amitié et de faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune. Lors de cette soirée, les présidents d'association ont pu présenter leurs activités et manifestations.



Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

Merci à nos administrés qui répondent présents aux commémorations de l'armistice et qui perpétuent le devoir de mémoire.



Merci à nos jeunes qui participent à ces cérémonies en défilant, en déposant un bouquet de fleurs, en lisant un texte ou le nom des soldats Saint-Laurentins morts pour la France.

« Les amis de la Mémoire » organisent, après chaque commémoration, un repas ouvert à tous. Si vous souhaitez y participer, vous aurez toutes les informations pour vous inscrire sur notre site internet ou en contactant le secrétariat de mairie quelques jours avant le 8 mai ou le 11 novembre.



Commission Vie Associative et Culturelle / C.C.A.S.

Vie Culturelle

Soirée cinéma de plein air

Cette année, le conseil municipal a décidé de ne pas participer aux soirées du patrimoine, malgré le succès de l'édition 2022, mais d'organiser une séance de cinéma de plein air en partenariat avec le CRPC et le centre socioculturel de Val de Gâtine.

Chaque année, trois séances de cinéma de plein air sont subventionnées par le centre socioculturel. Nous nous étions positionnés l'année dernière pour pouvoir faire partie des communes retenues.

Nous avons choisi de projeter une comédie familiale afin de plaire au plus grand nombre, « Mes très chers enfants », film d'Alexandra LECLERE, avec en tête d'affiche Josiane BALASKO et Didier BOURDON.



La séance s'est déroulée sur le terrain de foot le 24 août. Pour accompagner cette soirée, nous avons fait appel au Cercle de l'Amitié pour gérer la buvette et la restauration. Apéro, tapas et sandwiches ont ravi les spectateurs. La journée s'est clôturée par une retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré à la préparation de cette belle soirée, employés communaux et bénévoles avec un remerciement particulier à nos aînés du Cercle de l'Amitié qui répondent toujours présents lors des manifestations communales.

Le 18 juillet 2024, les soirées du patrimoine de Gâtine feront leur retour dans notre commune.



Le C.C.A.S.

Le transport solidaire

Le transport solidaire commence à prendre de l'ampleur dans notre commune puisqu'on peut compter plus de 60 trajets effectués cette année par nos chauffeurs bénévoles, soit un peu plus du double par rapport à l'année dernière. Les trajets restent essentiellement des déplacements pour aller à Coulonges-sur-l'Autize pour des rendez-vous médicaux ou pour faire des achats. La destination la plus éloignée est Niort.

L'organisation reste la même : les personnes appellent Roger SUIRE, le responsable de notre commune, qui répartit les demandes. A noter que ce service est uniquement réservé aux habitants de Saint-Laurs et à partir du 1^{er} janvier 2024, le coût du transport passera de 0,40 € à 0,50 € par kilomètre.

☎ 05 49 09 58 39



Goûter des aînés

Sur notre commune, la tradition voulait que les personnes de plus de 65 ans reçoivent une brioche de la part de la municipalité. Le C.C.A.S a souhaité que cette remise d'étrennes soit l'occasion de créer du lien avec nos aînés.

Le conseil municipal a accueilli favorablement l'idée d'organiser un goûter en leur honneur durant lequel leur serait remis un petit cadeau.

Nos aînés ont été accueillis par le conseil municipal le samedi 4 février à 16h dans la salle des fêtes pour partager un morceau de brioche accompagné d'un café ou d'un chocolat chaud.



Au cours de l'après-midi, une tasse floquée avec le logo de notre commune et remplie de chocolats a été remise à chacun. Ceux qui n'ont pu se déplacer se sont vu remettre ce présent dans les jours qui ont suivi.

Octobre Rose



Depuis plusieurs années, de nombreuses communes habillent leurs places, leur bourg et leurs rues de la couleur rose.

La raison : **Octobre Rose**.

Cette campagne annuelle de communication vise à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.



Notre commune a décidé de participer à cette action. Pendant un mois, la mairie et l'église se sont teintées de rose et divers endroits de la commune se sont parés de décorations.

Nos administrés ont également montré leur soutien à cette lutte en prenant la pose au « spot photo » installé sur la place de la mairie.



Merci aux personnes qui ont été à l'initiative et à l'accomplissement de cette noble cause.





Une autosurveillance régulière et un dépistage vital

À partir de 25 ans et tout au long de la vie, il est recommandé de réaliser une consultation de suivi gynécologique chez un médecin, un gynécologue ou une sage-femme pour un examen des seins. Une autosurveillance régulière est également conseillée. Ces gestes ne doivent pas remplacer la mammographie lorsqu'elle est nécessaire, selon l'âge et le niveau de risque de chaque femme.

Entre 50 et 74 ans, vous avez accès au dépistage organisé du cancer du sein, et ce depuis 2004. Il consiste en la réalisation d'un examen clinique et d'une mammographie par un radiologue agréé. Elle doit être renouvelée tous les 2 ans, en l'absence de symptôme ou de risque particulier.

Après 75 ans, il n'y a plus de suivi dans le cadre du dépistage organisé. Cependant, en fonction de votre suivi médical avec votre médecin ou une sage-femme, il est important d'identifier l'intérêt de continuer à pratiquer des mammographies.

En cas de symptôme, ne pas attendre mais consulter un professionnel de santé. En parler, c'est prévenir pour agir à temps.

Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !

LA VIE COMMUNALE

Démographie

Cette année, les mouvements de population se sont effectués en faveur des départs. 28 personnes accueillies dont 9 enfants 31 personnes parties dont 9 enfants. Il y a eu 4 naissances, 5 mariages, 1 Pacs et 3 décès.

Ils sont venus au monde !

Firmin BOUJU



Né le 25 mars à Niort

Elie GRELIER



Né le 3 juillet à Saint-Laurs

Elio DEVANNE



Né le 10 juillet à Niort

Une naissance inoubliable à Saint-Laurs

Trois sapeurs-pompiers de Coulonges sur l'Autize ont aidé une maman à accoucher chez elle, à Saint-Laurs. Le petit Elie a vu le jour dans le salon de la maison.

Le Petit Elie a vu le jour dans le salon de sa maison le 3 juillet, à Saint-Laurs.

Le Bip retentit à la caserne de Coulonges-sur l'Autize à 0h42, signalant une intervention pour accouchement imminent.

L'équipe saute dans l'uniforme et les rangers, direction Saint-Laurs. Barbara Bourdeau, Sergent-chef et pompier volontaire depuis quinze ans et demi, conduit le camion, épaulée par deux de ses collègues, Dylan Lenestour, première classe avec 3 ans d'engagement et Mayron Brunet, sergent-chef avec 15ans chez les pompiers. Cette équipe va mettre le nouveau-né au



L'équipe de pompiers et les parents du petit Elie.

monde. Un moment mémorable pour la maman. « J'ai eu des contractions plutôt irrégulières et tout s'est enclenché très vite, trop tard pour partir à la maternité » témoigne-t-elle.

Né à 1h09

Arrivée sur les lieux avec un bon soutien moral de ses collègues

pour reconforter Marie Grelier, la future maman, Barbara prend les choses en main. Elle installe la future maman avec des gestes précis en situation et position sur le sol de la maison pour que ce soit le plus confortable possible. En apercevant la tête du bébé, elle aide la maman à pousser et à bien respirer. Le nourrisson saint-laurentin pointe le bout de

son nez à 1h09. Les trois pompiers volontaires ont procédé à la délivrance de l'enfant et du placenta.

« On voulait que tout se passe bien, il y a donc un peu de stress mais on est tellement content d'avoir assisté et secondé pour donner la vie, et nous étions soulagés d'avoir une femme pompier lors de cette intervention ! » s'exclament les deux frères en chœurs. Les deux assistant et Barbara Bourdeau n'ont rien lâché. Damien Devault, chef de centre, est très fier de ses coéquipiers et du travail accompli. « Actuellement une sage-femme est au sein de notre caserne et nous souhaiterions que ce soit dans chacune d'elles, c'est rassurant et reconfortant pour tout le monde » développe le chef de centre.

Elle est née il y a 100 ans !

Depuis le 17 août, notre commune a la joie d'avoir une deuxième centenaire, madame Edith OUISE.

Elle n'a pas souhaité que la municipalité lui rende hommage dans un article relatant sa vie.

Pour marquer cet événement, Monsieur le maire, au nom de la municipalité lui a offert un bouquet de fleurs.

Ils se sont dit OUI !

Sonagnon HOUNGUE &
Nadia HAYE
Le 5 mai (PACS)



Fabrice GAUTIER &
Adélaïde FONTENEAU
Le 24 juin



Cédric ZANIN &
Marie-Claude Trichard
Le 12 août

Ils nous ont quittés !

Daniel PAILLAT, le 18 avril

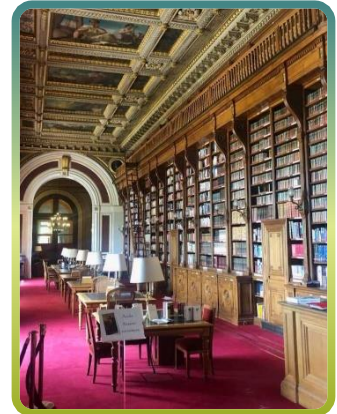
Marc BARRIERE, le 29 septembre

Kamel DJEGHLOUD, le 11 novembre

Visite au Sénat



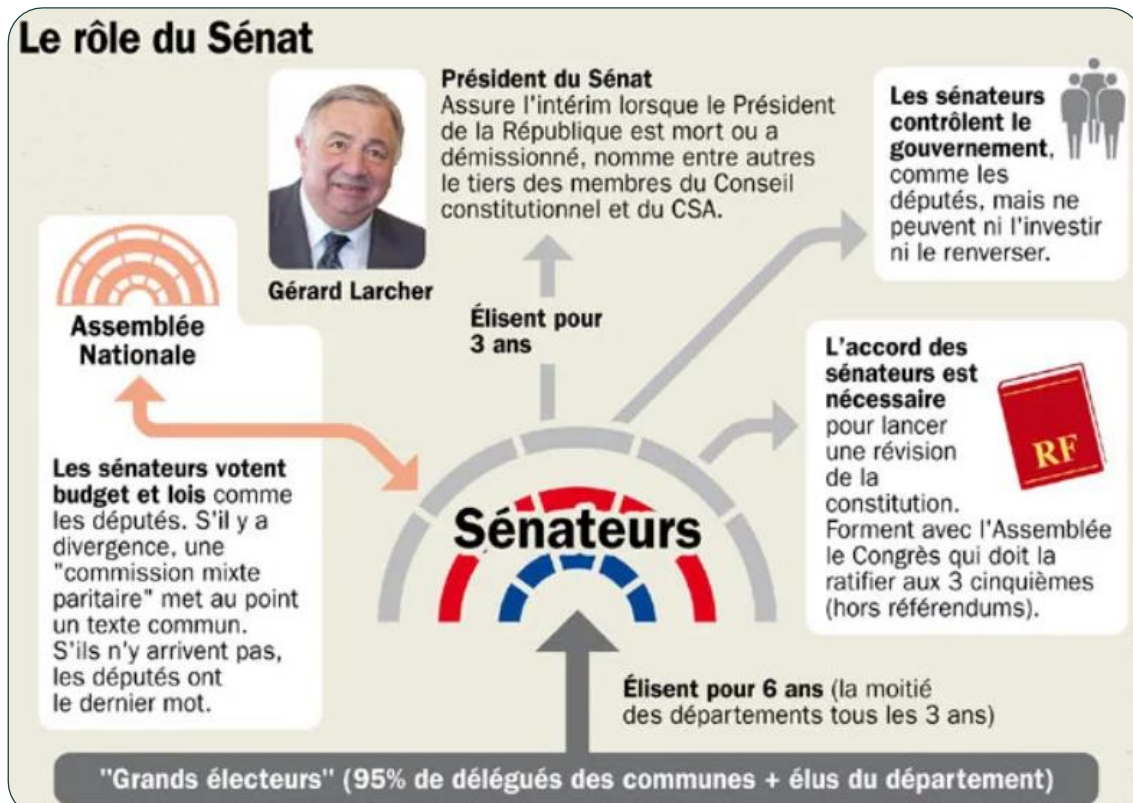
Le mercredi 19 juillet, en réponse à l'invitation des sénateurs Philippe MOUILLER et Gilbert FAVREAU, les élus, les employés communaux et les anciens maires des communes de Saint-Laurs et de Scillé ont visité le palais du Luxembourg.



Merci aux sénateurs pour leur accueil et leurs explications sur le fonctionnement de cette institution qui est peu connue.

Voici en quelques mots le fonctionnement de cette institution et son rôle dans notre pays.

Le rôle du Sénat



Dispositif « Argent de poche »

Cela fait déjà 7 ans que notre commune participe au dispositif « Argent de poche » et c'est la première année que nous accueillons 4 candidates. Merci à Axelle GUERINEAU, Emeline PEITI, Mathilde PEROTTEAU et Elia TEUIRA qui ont, pendant 5 matinées, réalisé de la peinture à différents endroits de la commune. En effet, certains équipements tels que les poteaux de but, les rambardes des ponts et le portail du parc avaient besoin d'un rafraîchissement tandis que d'autres, tels que les panneaux d'affichage ou la boîte à livres, avaient besoin d'être mis en valeur. Elles ont rempli correctement cette mission et ont été accompagnées toute la semaine par Thierry BEAUBEAU et Marie PEROTTEAU.



J'ai constaté que certains travaux d'entretien ne sont pas forcément valorisés mais sont nécessaires.

C'est une très bonne première expérience du travail pour moi.



Cette expérience est très bénéfique car cela nous montre un aspect du monde du travail.

J'ai aimé aider ma commune en faisant de la peinture.



Toi aussi tu veux participer à ce dispositif ?

Rien de plus simple, il te suffit :

- ✓ d'avoir 16 ou 17 ans.
- ✓ de déposer ta candidature à la mairie.
- ✓ d'être disponible cinq demi-journées de trois heures pendant les vacances scolaires.

N'hésite pas et viens te faire un peu d'argent de poche !



Pétanque

Nous avons la chance d'avoir une aire sablée ainsi qu'un éclairage sur la place de la Rampière qui sont propices à la pratique de la pétanque. C'est naturellement qu'un groupe d'administrés occupe la place avec l'accord de la mairie le mercredi soir de juin à septembre, dès que le temps le permet.

Doublette, triplette et bonne humeur sont au rendez-vous et toutes les générations se mélangent. Peu importe votre niveau de jeu, si vous aimez ce sport, vous êtes les bienvenus.



Boîte à livres



A l'aube de ses 10 ans, notre boîte à livres s'est fait une beauté. Les portes ont été changées offrant une meilleure visibilité des livres. Emeline PEITI et Mathilde PEROTTEAU, dans le cadre du dispositif « argent de poche », l'ont parée de couleurs et de graphismes permettant d'attirer les promeneurs et les inciter à venir jeter un coup d'œil dans cette boîte.



Le tourisme

Vous devez recevoir de la famille ou des amis mais vous n'avez pas assez de place chez vous pour les loger ? Voici quelques adresses qui peuvent vous être utiles.

Au son du jardin poitevin

Chambre d'hôtes avec 2 chambres, 26 et 47 m², pour 2 et 4 personnes



Catherine MONNIER

11 rue de la Caumallièrre

☎ 05.49.75.90.51

✉ ausondujardinpoitevin@gmail.com

Chez François et Annie-Claude

Gîte de 2 chambres, 3 lits, pour 4 personnes



Chez Annie-Claude et François

6 place de l'abbé Sabouraud

☎ 05.49.75.07.47

Les entreprises

CHAI GNEAU DENIS TP

- Terrassement,
- Assainissement,
- Aménagement,
- Démolition, etc...



99, rue de l'église 79160 ST LAURS
 ☎ : 05 49 77 51 17 - 📞 : 06 41 75 55 13



GARAGE NEAU AGENT PEUGEOT

83, Rue de la Mairie 79160 ST LAURS
 ☎ : 05 49 75 20 19 - 📞 : 05 49 75 26 05
 @ : garage-neau@wanadoo.fr



Maprao

SAWADI IMPORT

155, rue de l'église 7
 9160 ST LAURS
 📞 : 06 88 18 27 66
 @ : maprao@outlook.fr



06 63 99 34 14
 etienne8411@gmail.com
 79160 St Laurs

PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - ARMONAGE



ENTREPRISE SOULLARD

2, rue de l'Église 79160 ST LAURS
 1, rue R. Schuman
 79320 MONCOUTANT
 ☎ : 05 49 72 61 17
 📞 : 06 87 73 17 84



Scierie de EURL Scierie de Saint Laurs
 route du puits St Laurent
 79160 ST LAURS
 Tel. : (+33) 0629474239
 Mail : jroyer@scieriesaintlaurs.fr



ELISE TEUIRA

231, rue du Puits St-Laurent
 79160 ST LAURS
 @ : latelierboissetissus@gmail.com



Gérard Dépannage
 Informatique
 Dépanneur Installateur En Informatique
 gerard-belkacem@orange.fr
 ☎ : 09 72 56 76 57 - 📞 : 07 85 20 66 54



Climatisation
 Chauffage - Sanitaire

☎ 06 50 08 16 29
 📧 contact@alioz-services.fr
 🌐 www.alioz-services.fr



SOPHIE CHEZ VOUS :

Ménage, repassage, aide aux courses,
 accompagnement des personnes,
 dame de compagnie etc.

📞 : 06 11 87 22 56
Sophie.chez.vous79@gmail.com



Mélanie CHERRIERE
<http://melanie-cherriere.fr>

28 Bis rue de la mairie
 79160 St-Laurs
 06 32 60 53 60

Praticienne massage bien-être



Clément BOISSEAU

06 71 59 72 29

clement.boisseau@iadfrance.fr
iadfrance.fr



PET SITTING

Chiens - Chats - Lapins - Cochons d'Inde

NALIN Laura
 Garde d'animaux a votre domicile
lauranalin@orange.fr
 2 route de la vendée
 79160 Saint-Laurs
 06-99-27-87-82

JEAN-LUC JONQUET

Tous services : entretien et petits travaux, débarras, nettoyage de maison.

☎ : 06 50 40 66 73

CHRISTOPHE GEFFARD

Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie...

☎ : 06 09 79 61 38

CHRISTIANE GUILLOTEAU

Assistante Maternelle Agréée

☎ : 05 49 75 68 49

NATHALIE GAUTIER

Assistante Maternelle Agréée

☎ : 05 49 77 50 84

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la Mairie.

Un nouveau service sur notre commune



Nicolas FONTENEAU s'est installé en tant qu'homme toutes mains. Il propose un panel de services allant de l'entretien des espaces verts, aux petits travaux de nettoyage et bricolage... Il intervient chez les particuliers en tant qu'autoentrepreneur ou en chèque emploi service.

Nicolas propose aussi sa main-d'œuvre aux entreprises qui ont des besoins ponctuels.

Les correspondants locaux de presse

Le Courrier de l'ouest

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ perotteauc@orange.fr

La Nouvelle République

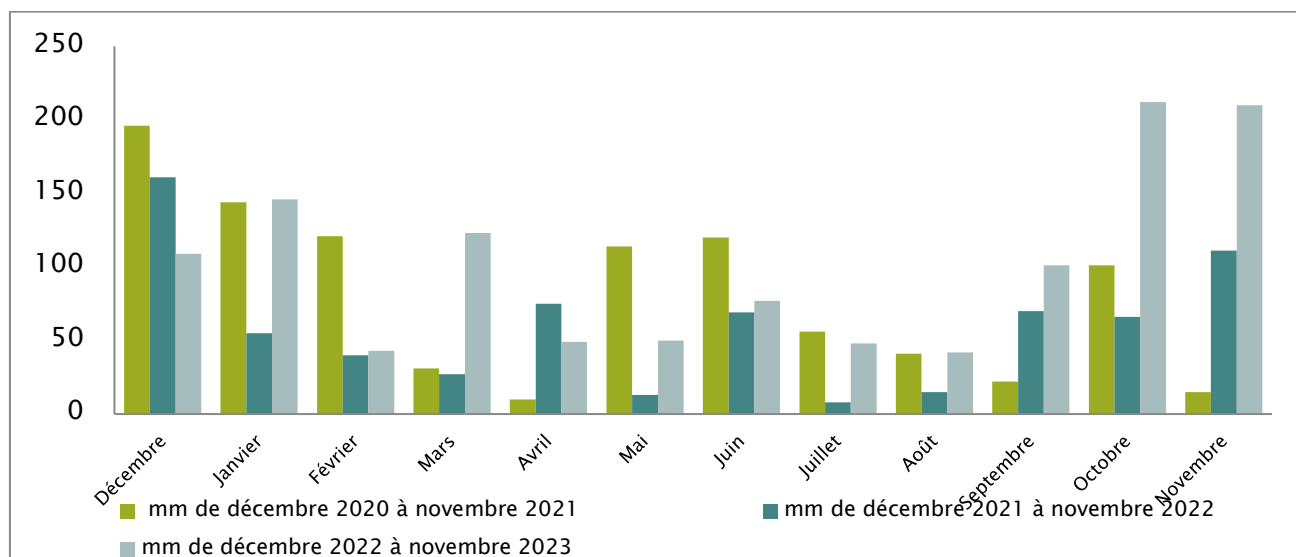
Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11

✉ g.defer@sfr.fr

Météorologie

Précipitations sur notre commune Relevés effectués à la Bruyère par Jacky GEFFARD



L'Agenda des Manifestations 2024

Organisateurs :  Commune  L'Indépendante  Sports et Loisirs  Buslaurs-Thireuil  La Vaillante  Don du Sang  APE

JANVIER

-  Don du sang le 04
-  Vœux du Maire le 13
-  Théâtre les 26, 27 et 28

FÉVRIER

-  Goûter des aînés le 03
-  Théâtre les 02, 03 et 04, 9, 10 et 11
-  Concours de belote le 17

MARS

-  Don du sang le 07
-  Festival des jeux le 23

AVRIL

-  Soirée Cabaret le 06, les 12, 13 et les 19 et 20

MAI

-  Commémoration guerre 39-45 le 08
-  Concours de boules les 09 et 08 ou 10

JUIN

-  Tournoi 3P le 08
-  Don du Sang le 13
-  Le 29 fête d'été

JUILLET

-  Fête Nationale le 14
-  Soirée du patrimoine le 18
-  Vide-greniers le 27

AOÛT

- Le 04
-  Rallye St Laurentin

SEPTEMBRE

-  Assemblée générale le 13
-  Don du Sang le 26

OCTOBRE

- Le 13
-  Circuit des Vallées

NOVEMBRE

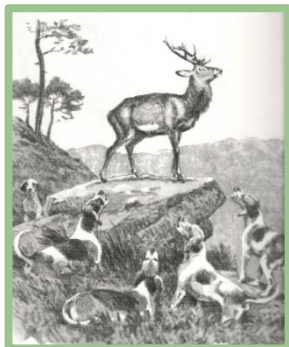
- Le 11
-  Commémoration guerre 14-18

DÉCEMBRE

- Téléthon
-  Don du Sang le 05

LA VIE ASSOCIATIVE

L'A.C.C.A La Saint-Hubert



A.C.C.A.

La Saint Hubert

Composition du bureau**Président** : Christian PÉROTTEAU**Vice-président** : Baptiste NOIRAUD**Trésorier** : Guy DÉPREZ**Secrétaire** : Olivier HÉRAUT**Membres** : Stéphane CANDAS, David COMTE, Gwénaél DEBORDES, Pierre HÉRAUT, Thomas NALIN

Le mois de novembre annonce la fin de l'année 2023 et en même temps, la période hivernale. Ce devrait être le début des migrations pour les palombes et les bécasses, ce qui pourrait prolonger un peu notre activité. La grippe aviaire et le COVID 19 sont derrière nous, profitons donc de ces derniers mois pour parcourir la campagne.

Le nombre d'adhérents dans notre commune est de 21.

Le lapin

Il a disparu de notre territoire depuis quelques années (changement de biotope).

Le lièvre

Assez nombreux avant l'ouverture, il se fait plus discret depuis quelques temps mais il est encore présent dans notre campagne.

La perdrix

La grise est très peu représentée sur notre territoire. La rouge est très difficile à chasser, peu de couvert existant. Quelques compagnies ont été aperçues avant l'ouverture.

Le pigeon

De nombreux pigeons sont présents, avant l'ouverture, près des habitations, mais à ce jour peu de migration.

Le chevreuil

Ils sont nombreux sur notre ACCA. Nous avons cette année un quota de 4 animaux sur un plan triennal.

Le renard

Il est toujours aussi présent malgré le piégeage et les battues (17 renards prélevés cette dernière saison). Imaginons, si cette régulation n'existait pas ! Poulaillers et petite faune sauvage seraient vite réduits à néant, sans compter les maladies que cet animal véhicule.

Le faisan commun et obscur

Quelques couvées ont été observées cet été (environ 40 poussins). Cette année encore, nous avons procédé à un lâcher de 100 oiseaux de souche sauvage venant de Rambouillet. Notons que le tir du faisan commun et obscur est interdit sur les terres de l'ACCA.

Le sanglier

Il passe et repasse mais est absent lorsqu'on le cherche. Il occasionne pourtant de nombreuses dégradations dans les cultures. Ce sont les chasseurs qui, par leurs cotisations à la Fédération, paient les dégâts aux agriculteurs.



La fête du Centenaire

Les 2 et 3 septembre, la fête du centenaire des Fédérations de la chasse et de la pêche a eu lieu dans le parc du château de la Voute à La Crèche.

Plus de 3000 entrées ont été comptabilisées, ces personnes sont venues témoigner de leur attachement aux pratiques ancestrales.

De nombreux enfants présents sur le site sont venus s'essayer au tir à l'arc ou aux lancers des pêcheurs. Ils ont pu admirer des chiens, par exemple six setters à l'arrêt sur le même oiseau.

Très appréciés également, les morceaux de trompe de chasse ont résonné dans le parc.

Le Président de la Fédération et ses collègues veulent, «agir pour une chasse pérenne, assumée et utile à la société».

Ce fut deux belles journées pour les passionnés du monde rural et de la biodiversité.



Manifestation

Cette année, nous avons organisé, le samedi 21 octobre, un cassoulet ou une choucroute à emporter. Environ 150 personnes ont répondu présent et nous les remercions. A renouveler l'an prochain.

Tous les chasseurs de l'ACCA se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 ainsi qu'une excellente santé.

Le Président, Christian PÉROTTEAU

L'Amicale des donneurs de sang

Donner son sang ?

En 2022, ce fut le cas 45 fois par des habitants de Saint-Laurs, lors des collectes réalisées à Coulonges-sur-l'Autize.

Merci pour ce geste généreux.

Mais chaque année, il est nécessaire que de nouveaux donneurs nous rejoignent. Pourquoi pas vous ?

Quelques rappels : il faut avoir plus de 18 ans et on peut donner son sang jusqu'à 70 ans révolus. Il faut peser au moins 50 kg car la quantité de sang dans notre corps est en fonction du poids. Il faut diviser par 13 son poids pour déterminer le nombre de litre de sang dans son corps.

Les prochaines collectes en 2024 seront les jeudis 4 janvier, 7 mars, 13 juin, 26 septembre et 5 décembre, de 16h à 19h à la salle Colonica de Coulonges sur l'Autize.

Pensez à prendre rendez-vous sur le site de l'Etablissement Français du Sang (EFS).

Enfin, vous pouvez aussi donner votre plasma sur Niort. On peut faire un don de plasma de 18 à 65 ans révolus et il faut peser au moins 55 kg. Le besoin est de plus en plus important pour la fabrication de nouveaux médicaments. La durée de prélèvement est de 45 minutes. Il faut une disponibilité de 1h30. On peut donner tous les 15 jours sans dépasser 24 dons par an. La prise de rendez-vous se fait directement sur Niort au 05 49 79 43 11.

Pour joindre l'association :

dondusangcoulonges@gmail.com



Merci et au plaisir de vous voir en 2024 sur les collectes à venir ...

Eric MOUTIER, responsable de l'association du don du sang

L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE
DE SAINT LAURS

Créée en 1987, l'Association des Parents d'Elèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs. Ce financement n'est possible qu'avec votre aide, par votre présence et votre participation.

Nos manifestations

La très attendue fête de Noël a eu lieu le samedi 17 décembre 2022. Après le spectacle des enfants, préparé par les enseignantes et composé de chants de Noël, ce fut au tour des 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} de monter sur scène afin de nous présenter le fruit de leur travail, avec de magnifiques saynètes. Puis ce fut au tour des parents de proposer une histoire de tour du monde avec les personnages d'Astérix et Obélix.



L'après-midi s'est déroulé dans une très bonne ambiance et la soirée s'est clôturée par la venue du Père-Noël, la hotte chargée de cadeaux pour chaque enfant et chaque classe.

Afin de financer les sorties pédagogiques, les fêtes de Noël et de fin d'année, nous avons organisé plusieurs

ventes : les galettes St-Michel le 15 décembre 2022 et le 25 mai 2023, les brioches de Pâques le 7 avril 2023. Inutile de rappeler que tous ces bénéfices servent à financer les sorties scolaires, le matériel pédagogique et les besoins nécessaires aux projets scolaires et éducatifs.



La fête d'été s'est déroulée le samedi 1^{er} juillet. Après une matinée pluvieuse, le soleil s'invitait pour offrir un bel après-midi dans la cour de l'école. Pour monter leur spectacle, les maîtresses et les enfants ont eu la chance d'être accompagnés par un metteur en scène bénévole qui prodigua de précieux conseils.



Comme chaque année, les élèves quittant l'école pour rejoindre le collège se sont vus remettre une calculatrice comme cadeau de départ. Les traditionnels jeux pour enfants (chamboule-tout, pêche à la ligne, maquillage...) et pour adultes (palets) ont agrémenté l'après-midi.

Le jeudi 6 juillet, l'APE avait convié les parents, les maitresses, Mano la cantinière, Roger SUIRE, le délégué départemental de l'Education Nationale et monsieur le Maire pour le pot de fin d'année. Ce fut également l'occasion d'inviter les futures familles de parents d'élèves et de dire au revoir à d'autres.

Nos enseignants

Après 10 années parmi nous, Agnès BALOGÉ est partie vers d'autres horizons. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans son nouveau poste et elle reste bien-sûr la bienvenue lors de nos manifestations.

Nous souhaitons la bienvenue à Mathilde BREMAUD qui reprend la classe de CP, CE1 et CE2.



Notre fonctionnement

Cette année, la fabrication de notre jus de pomme a eu lieu le 7 octobre. Grâce à nos bénévoles, 800 litres ont été tirés. Ce produit est en vente toute l'année, à la demande.

L'Assemblée Générale du 24 octobre 2023 fut l'occasion de faire le bilan de l'année scolaire.

Grâce aux efforts de l'association, de la municipalité et de l'équipe enseignante, elle fut riche en sorties.

Merci aux quelques parents (notamment les nouveaux) d'avoir participé à cette assemblée. Sans notre école publique, l'APE ne pourrait pas exister mais sans l'APE, l'école ne pourrait pas organiser de sorties scolaires. Notre association va fêter ses 37 ans cette année et son rôle est primordial pour contribuer à améliorer le quotidien de nos enfants et animer la vie associative des habitants de Saint-Laurs. Nous comptons sur le soutien et la présence des parents tout au long de l'année pour organiser nos manifestations.

Nous n'étions en effet plus que quatre membres au sein du bureau à la rentrée de septembre et il a fallu tirer la sonnette d'alarme pour réveiller les consciences. Notre appel a été entendu puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir sept « nouvelles » membres.



Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : apestlaurs@gmail.com

L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024.

La Présidente, Virginie PÉROTTEAU

Composition du bureau

Présidente : Virginie PÉROTTEAU

Vice-présidente : Coralie BODIN

Trésorière : Aurélie DANIAUX

Vice-trésorière : Justine CHALMANDRIER

Secrétaire : Bérénice SIMONNEAU

Vice-secrétaire : Léa BLAIS

Membres : Elodie BOUSSQUET, Marie GRELLIER, Clarisse MOREAU, Vanessa PINEAU et Claire ROCHARD.

Je tiens à remercier Noëlle GEFARD (secrétaire de nombreuses années) et Clotilde GADREAU pour leur participation et leur dévouement au sein de notre bureau.

L'association profite également de ce bulletin pour remercier les habitants de la commune qui nous soutiennent en participant à nos manifestations et activités.

Pour nous contacter, vous trouverez à votre disposition une boîte aux lettres sous le panneau des associations situé à l'entrée de la salle des fêtes.

Dates à retenir

Vendredi 16 février : Carnaval

Vendredi 29 mars : vente de brioches de Pâques

Samedi 29 juin : fête d'été

Jeudi 4 juillet : pot de fin d'année

Buslaurs-Thireuil



L'EQUIPE

DU DIMANCHE

Editorial ...

Loin des projecteurs médiatiques et des gros sous du monde professionnel, notre football amateur continue d'animer les dimanches de nos communes. Il est certes de plus en plus compliqué de trouver des dirigeants, des bénévoles, pour assurer l'intendance autour de nos rencontres mais nous parvenons malgré tout à maintenir une grosse activité aussi bien sportivement qu'au niveau de nos manifestations.

La saison 2022-2023 a été marquée par la descente de notre équipe première après 17 saisons consécutives en 2^{ème} division, ce qui a entraîné une légère baisse de l'effectif pour cette nouvelle saison.

Nous repartons donc avec 2 équipes séniors (et une entente avec le FC Plaine et Gâtine pour l'équipe 3) et une équipe de foot-loisir. Petit tour d'horizon...

Le bilan sportif

L'équipe première

La saison 2022-2023 marquera donc la fin d'une aventure de 17 ans en 2^{ème} division. Cela faisait quelques saisons que nous connaissions des difficultés dans ce championnat mais notre abnégation et notre force de caractère nous avaient toujours permis de remonter la pente et assurer le maintien. Dans une saison normale, il en aurait été de même la saison dernière mais la refonte des poules régionales allait entraîner une cascade de descentes au niveau du district. Une maudite 9^{ème} place, habituellement synonyme de maintien, nous entraîne finalement en 3^{ème} division.

Il ne faut pas être fatalistes. L'équipe emmenée par Olivier CHASSERIAUD sait pertinemment qu'elle aurait pu faire mieux pour éviter une telle situation. Fort d'une belle 5^{ème} place à la trêve hivernale, le groupe a progressivement lâché prise, perdant des points importants et évitables qui ont compté au final.

Toujours sous la conduite d'Olivier, assisté par Charly NEAU, le club est reparti pour une nouvelle saison depuis fin juillet. Après un bon mois de préparation, l'équipe a atteint le 2^{ème} tour de la Coupe de France avant une élimination aux tirs au but en Coupe Nouvelle-Aquitaine. Elle est à l'heure actuelle toujours qualifiée en Coupe des Deux-Sèvres.

Après avoir digéré la descente, c'est une équipe rajeunie qui s'est lancée dans le championnat de 3^{ème} division. Elle occupe actuellement la 6^{ème} place après seulement 6 journées, les intempéries ayant entraîné le report de plusieurs matchs.

La réserve A



Toujours coachée par Cali, assisté de Xavier et Kéké, notre réserve évolue en 4^{ème} division. Elle a vécu également une dernière saison compliquée en terme de résultats mais a bataillé jusqu'au bout pour assurer son maintien. La difficulté réside surtout sur la gestion de l'effectif en fonction des absences et blessures dont nous ne sommes pas épargnés. Malheureusement, les années se suivent et se ressemblent, ce début de saison est similaire aux précédentes avec un démarrage très poussif. Mais après 3 semaines d'intempéries qui ont permis à quelques blessés de bien se soigner, l'équipe vient de remporter sa première victoire de la saison. De bonne augure pour la suite de la saison.

La réserve B

Il a été très compliqué de faire évoluer notre seconde réserve la saison dernière. Le manque cruel d'effectif ne nous ayant pas permis de terminer la première phase de 5^{ème} division. Nous avons donc décidé à la trêve de faire une entente avec le club voisin du FC Plaine et Gâtine qui rencontrait lui aussi des difficultés pour avoir une équipe complète. Les joueurs des deux clubs ont apprécié cette collaboration et il a été décidé de maintenir cette entente pour la saison 2023-2024. Entre les intempéries et les forfaits de clubs adverses, l'équipe n'a joué que trois rencontres de championnat depuis le début de saison.

Le foot-loisir



L'équipe de foot-loisir garde un effectif stable d'une vingtaine de joueurs et évolue le vendredi soir à Saint-Laurs pour les rencontres à domicile. Une vingtaine de rencontres sont planifiées pour cette nouvelle saison, l'encadrement étant assuré par Yann DEBORDES et Adrien RAMBAUD.

Même si les rencontres sont amicales, nos vétérans sont toujours animés par l'envie de gagner tout en prenant un maximum de plaisir. Chaque rencontre se termine dans la convivialité autour d'un bon repas.

Cette saison, un nouveau jeu de maillot a été financé par l'entreprise Louis&Marguerite de Thomas VERGNAUD.

Nos manifestations

Afin de financer au mieux notre saison, nous organisons diverses manifestations tout au long de la saison.

Le rendez-vous le plus marquant du club est bien entendu nos soirées cabaret, qui ont fêté leur 10^{ème} anniversaire à l'occasion de l'édition 2023. Cinq nouvelles soirées qui ont fait le plein avec près de 1300 spectateurs, nouveau record battu. Merci au nombreux public, toujours fidèle, qui a su apprécier les nombreux sketches, chants et danses, si l'on en juge par les rires et les applaudissements.



Merci également à l'ensemble des membres du club et du Foyer des Jeunes qui se lancent dans cette belle aventure pendant plusieurs mois. En ce mois de novembre, les répétitions ont déjà commencé pour vous présenter le spectacle 2024 dont voici les dates : 6, 12, 13, 19 et 20 avril.

Pour la première fois, nous avons organisé un concours de belote en février dernier qui a rassemblé 40 équipes au Pôle Associatif du Busseau. Un nouveau concours devrait avoir lieu en 2024.

Notre soirée du club vient d'avoir lieu également au Busseau. Une soirée en salle avec la présence du groupe Fair-Play qui a animé une grande partie de la nuit pour le plaisir des 180 convives. Dans l'après-midi, 120 repas ont été livrés à domicile.

En cette fin d'année, vous avez peut-être eu la visite de nos joueurs pour la traditionnelle vente des calendriers du club, regroupant les photos de nos équipes et celles des jeunes de l'Orée de l'Autize ainsi que l'ensemble de nos sponsors.

La vie du club

Cette nouvelle saison, le FCJ Orée de l'Autize, qui encadre nos jeunes footballeurs, a changé de statut pour devenir un groupement de jeunes. Cela ne change rien sur l'organisation des rencontres et l'encadrement des équipes mais dorénavant, les enfants prennent leur licence dans nos clubs séniors, que ce soit à Buslaurs-Thireuil, au FC Autize ou au FC Plaine et Gâtine.

Au-delà de ses manifestations, le club peut également s'appuyer sur près de 70 sponsors qui participent au financement de la saison. Merci à tous pour cette implication et le soutien apporté. A ce titre, nous organisons en fin de saison une rencontre avec nos sponsors et municipalités pour un moment d'échange et de convivialité.

Remercions enfin nos municipalités pour l'entretien de nos structures.

Composition du bureau

Composition du bureau

Président : D. PÉROTTEAU

Co-Président : C. RIVET

Trésorier : F. NEAU

Trésorier adj. : M. GERMAIN

Secrétaire : A. GEFFARD

Secrétaire adj. : M. RIBEIRO

Membres : Y. FORESTIER, P. GEFFARD, K. GIRARD, F. GIRAUD, S. GRAVELEAU, C. NEAU, S. PIPET, F. RIVET, L. THIBAUD

A l'issue de la dernière Assemblée Générale, nous avons accueilli deux nouveaux membres, Kénan GIRARD et Arthur THIBAUD, bienvenue à eux dans notre team ! Nous remercions Adrien BABIN, Kévin CHAIGNEAU et Eric JEANDEL pour leurs nombreuses années d'implication au sein du bureau.

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Bureau

Le Foyer des Jeunes

Le Foyer des Jeunes, dont le siège social est au Busseau, regroupe une cinquantaine de jeunes issus de cette commune mais aussi des communes voisines comme La Chapelle-Thireuil, Saint-Laurs, Scillé ou encore Vernoux en Gâtine. Chaque année, de nouveaux jeunes adhèrent à l'association et pallient le départ des plus vieux. C'est avec l'aide de tout ce monde que nous mettons en place nos manifestations, et notamment nos soirées cabarets toujours en association avec le club de foot de Buslaurs-Thireuil.



Nouvelle année, nouveau bureau !

C'est lors de notre assemblée générale que Simon GEFFARD a été élu à l'unanimité nouveau président du Foyer des Jeunes. Quentin NOURRISSON a cédé sa place après 5 années de bons et loyaux services au sein de cette association. Un nouveau bureau se dessine alors avec l'arrivée d'une nouvelle génération dynamique, engagée et pleine d'idées !

Location d'équipements

Le Foyer des Jeunes met à disposition de ses adhérents, des particuliers et des associations du tissu associatif local du matériel pouvant servir pour vos manifestations et/ou événements. Pour toute demande de location, nous vous invitons à prendre contact avec la personne référente.

Ce matériel est le fruit de nombreuses heures de travail et de dévouement de nos bénévoles. Merci de le respecter et d'en prendre soin.

Le Foyer des Jeunes remercie toutes les personnes ayant contribué à la bonne réussite de ses manifestations.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes nos meilleurs vœux et une bonne année 2024 !

Le président, Simon GEFFARD

Composition du bureau

Président : Simon GEFFARD

Vice-présidents : Maxence NOIRAUD et Axelle GEFFARD

Trésorier : Charly TACHE

Vice-trésorier : Kénan GIRARD

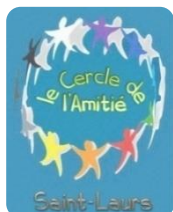
Secrétaire : Emma STECKMEYER

Vice-secrétaire : Manon MARC

Membres : Théo BARRIET, Lucas THIBAUD, Thomas PORTRAIT, Adrien BABIN, Jordan FORESTIER, Fabian GIRAUD, Jordan SALAVERT, Prune PALLUAU, Quentin NOURRISSON, Anthony FORESTIER, Manon NOIRAUD, Juliette CHAUVIN, Timothé JARRIAU

Equipement	Nombre	Location	Cauti	Référent	Téléphone
Stand 3x3 dépliant	4	10 €/ stand	/	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Mange debout pliant	4	Symbolique	/	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Table pliante	4	Symbolique	/	Simon Geffard	06 83 95 87 20
Sono	1	50 €	500 €	Anthony Forestier/ Fabian Giraud	06 17 83 82 55 06 73 79 77 92
Jeu de lumière	1	30 €	300 €	Anthony Forestier/ Fabian Giraud	06 73 79 77 92 06 17 83 82 55
Vidéo projecteur + écran	1	20 €	100 €	Simon Geffard	06 83 95 87 20

Le Cercle de l'Amitié



Voilà encore une année qui se termine. Par l'intermédiaire du bulletin, voici donc un résumé des activités 2023.

Le 26 janvier

Nous avons fait notre assemblée générale. 50 personnes étaient présentes pour un nombre de 64 adhérents. Cette assemblée s'est terminée par la galette des rois. Pour ceux qui seraient intéressés, l'adhésion est de 13 €.

Le 18 mars

Une sortie a été organisée avec Absie Voyage au Zénith de Nantes pour assister au superbe spectacle « Holiday on ice ». C'est impressionnant ce que ces danseurs peuvent faire sur des patins. Ce fut une très belle soirée pour les 50 personnes présentes.



Le 6 avril

Notre concours de belote a accueilli 64 doublettes. C'est du travail mais le résultat est satisfaisant.

Le 7 juillet

Notre habituel pique-nique a eu lieu place de la Rampière avec un très beau temps. 72 plateaux ont été préparés par Bruno GUILBAUD. Le matin, les enfants de l'école ont fait une marche et sont venus nous rejoindre au déjeuner. Belle animation tout l'après-midi.



Le 24 août

La commune a organisé une séance de cinéma en plein air au stade avec un feu d'artifice en fin de soirée et nous avait sollicités pour la gestion de la buvette et du buffet. Nous avons préparé et servi 80 petites assiettes apéro et sandwiches. Ce fut une très belle soirée malgré un ciel menaçant.

Le 26 octobre

De nouveau nous avons organisé un concours de belote avec 50 doublettes avec buvette, crêpes, café et chocolat. Merci à tous ceux qui participent et travaillent.

Le 17 novembre

Un petit concours de belote amical au profit du téléthon a été organisé avec la présence de 16 doublettes.



Comme vous pouvez le constater, nous avons pas mal d'occupations durant l'année sans oublier les jeudis après-midi avec environ 30 personnes qui se retrouvent pour marcher, jouer à la belote ou divers autres jeux selon le bon vouloir de chacun. Sans oublier notre goûter avec café et petits gâteaux pour le réconfort.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour remonter l'effectif car les années passant nous perdons toujours quelques adhérents. Nous profitons de ce bulletin pour rendre hommage à Daniel PAILLAT qui a été membre de cette association pendant de nombreuses années et qui nous a quittés cette année.

En espérant que l'année 2024 nous apporte que des bonnes choses, le Cercle de l'Amitié vous offre ses meilleurs vœux.

Le Président, Roger SUIRE

L'Indépendante

La saison bouliste 2023 a commencé le 1^{er} avril et s'est terminée le 15 octobre, un peu plus tard que les autres années avec un temps estival en octobre (un des bienfaits du réchauffement climatique). L'union régionale de boules en bois est composée de 5 secteurs : St Hilaire la Palud avec 9 sociétés, Autize Vendée dont la société de Saint-Laurs adhère avec 5 sociétés, Saint Ouenne avec 4 sociétés, La Rochelle avec 5 sociétés et Parthenay, 15 sociétés.

Sur l'ensemble de l'année il y a eu 181 concours en majorité en doublettes et en quadrettes sur Parthenay le dimanche. La fréquentation est assez hétérogène avec une moyenne de 90 joueurs par concours avec un regain de féminines et quelques juniors sur les secteurs du sud de la zone. La société de Saint-Laurs encourage d'ailleurs la pratique de la boule en bois par les féminines depuis plusieurs années en attribuant fleurs et coupes aux vainqueurs.

17 sociétaires dont 4 nouveaux composent notre société ce qui compense les 3 départs (maladie et 1 décès). Un changement dans la composition du bureau, Gina GAUTIER est remplacée par Liliane LORHO. Bienvenue à notre nouvelle membre et remerciements à Gina et Marius pour leur aide lors de nos concours.

Composition du bureau

Président : Jacques BRUNET

Vice-Président : Paul MASSÉ

Secrétaire : Marinette MASSÉ

Trésorier : Guy CHAUSSEY

Membres : Alain BICHON, Marie-Paule CHAUSSEY, Liliane LORHO, Claude MARET, Valérie PAILLAT.

Concours de boules à Saint Laurs

Après 2 ans d'absence liée au COVID, nous avons délocalisé nos concours de 2022 sur le terrain de Fenioux. Cette année 2023 nous avons souhaité, avec les encouragements de la municipalité, organiser nos concours au stade de Saint-Laurs. Ils ont eu lieu le jeudi 18 mai, jour de l'Ascension, et le vendredi 19 mai.

Le terrain préparé par les employés municipaux était parfait pour la pratique de la boule en bois, il faudra cependant prévoir un apport de sable. Je remercie Thierry et Cyril pour leur précieuse collaboration. Le montage des jeux et de la buvette s'est bien déroulé avec l'apport de nouveaux sociétaires et de bénévoles.

Je remercie également la société « Sports et Loisirs » et son Président pour le prêt de matériel sono. La présence de nombreuses personnes des associations de la commune nous encourage à organiser nos concours à Saint Laurs. Nous avons eu le même nombre de joueurs qu'en 2022 soit 192 participants pour les 2 jours.

Les vainqueurs du jeudi sont 1^{er} : Fred Coulonges, 2^{ème} : Madeleine Saint Ouenne et les féminines : Marie Laure

Fenioux. Le vendredi 1^{er} : Claudette St Symphorien, 2^{ème} : Lydie de Nessier et les féminines Stéphanie de Romsay La Rochelle. Une doublette de Saint-Laurs s'est distinguée le vendredi sachant que le jeudi c'est un concours fédéral ouvert aux licenciés et le lendemain nous acceptons les non licenciés. Les membres de la société s'organisent pour le prêt de boules.

Pour l'année 2024 nous conservons les dates de l'ascension, jeudi 9 mai pour le concours fédéral et le concours amical la veille ou le lendemain. Les dates seront confirmées en début d'année. Nous n'avons pas organisé de concours de belote en 2023, nous donnons rendez-vous aux joueurs de belote le samedi 17 février après midi à la salle Serge Gaudin.

Hommage à Daniel PAILLAT

La société de boules a perdu un fidèle joueur en la personne de Daniel PAILLAT. Daniel nous a quitté en début d'année 2023 suite à une dégradation rapide de sa santé. Il était depuis 2 ans à la maison de retraite de Benêt. Très impliqué dans le fonctionnement de la société, il a occupé le poste de vice-président pendant de nombreuses années, c'était l'ami de tout le monde. Nous ne l'oublierons pas.

La société L'Indépendante vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Le Président, Jacques BRUNET



L'Orée de l'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>



Le FCJOA devient un groupement de jeunes et va fêter ses 20 ans



L'Orée de l'Autize fêtera ses 20 ans en juin prochain et continue à œuvrer pour l'ensemble des jeunes footballeurs de nos communes.

La saison en cours marque une évolution majeure puisque le Club de Jeunes, créé en 2004 avec à l'époque 9 clubs seniors, devient un Groupement de Jeunes. L'association du FCJOA reste en place, avec Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD, à la présidence, mais les liens avec les clubs seniors FC Autize, Buslaurs-Thireuil et FC Plaine Gâtine sont renforcés.

Le cap des 200 joueurs et joueuses licenciés est à nouveau dépassé, avec pour la première fois pour l'Orée de l'Autize, en plus de nos plus jeunes, 2 équipes U17 à 11, 2 équipes U15 à 11 et une belle récompense pour les éducateurs avec une équipe U16 engagée en championnat régional.

Une trentaine de dirigeants bénévoles s'active chaque semaine et chaque week-end pour accompagner tous ces jeunes, qui forment le vivier de nos équipes seniors. Un service civique, Simon GEFFARD, participe à la vie de l'association pour la saison et va animer certaines activités (interventions dans les écoles, stages de foot en février et avril, opération Restos du Cœur en décembre)

Les 20 ans seront fêtés le 15 juin prochain au cours d'une journée festive au complexe d'Ardin.

D'autres manifestations sont programmées avec l'objectif de réunir les joueurs, dirigeants et supporters de tous les clubs locaux :

- Journée futsal avec Opération Restos du Cœur au gymnase de Coulonges le 28 décembre ;
- Concours de palets à la Salle de La Chapelle-Thireuil le vendredi 5 janvier ;
- Déplacement pour un match de Ligue 1 au printemps ;
- Réception de la journée départementale féminine à Ardin le 1^{er} mai ;
- Les 20 ans du FCJOA, le 15 juin à Ardin (journée et repas animé le soir).



La dynamique est en place, tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre sont toujours les bienvenus pour poursuivre la belle aventure.

Pour le FCJOA, Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD

Sports et Loisirs



Grâce à l'implication de ses 120 membres actifs et au dynamisme des membres de son bureau, Sports et Loisirs prend à cœur sa mission de divertir les St-Laurentins et d'apporter de l'animation dans notre commune. Pour la première année depuis l'épisode du COVID, l'association a pu organiser l'ensemble de ses manifestations et activités. Petit tour d'horizon d'une année 2023 bien remplie.



Le festival des jeux

Pas de trace de cette manifestation depuis sa création en 2019 ! Quatre ans après, notre Festival des Jeux a enfin fait son retour, le 11 mars dernier.

Pour cette 2^{ème} édition, nous vous avons proposé un large choix de jeux de société en libre-service, nos charmantes animatrices se chargeant d'expliquer les règles du jeu. Pour pimenter l'après-midi, des concours ponctuels ont été organisés (Puissance 4, Dobble...) et un espace jeux de bar, avec fléchettes, baby-foot, belote et table de poker a offert à certains



une deuxième jeunesse, offrant un savoureux mélange de générations.

Une journée sans jeux-vidéo, simplement basée sur l'échange, le partage et l'envie de découvrir ou redécouvrir des activités parfois oubliées.

On estime qu'une centaine de personnes nous ont rendu visite tout au long de l'après-midi et de la soirée, profitant également de notre point de restauration et buvette.

Le tournoi 3P

Notre tournoi 3P a retrouvé, le 10 juin dernier, son visage habituel. Après les années COVID, l'épisode caniculaire de 2022 nous obligeant à repousser les 10 ans au mois de septembre, l'édition 2023 allait bien lancer notre saison estivale.

Notre équipe étant parfaitement rodée, l'installation débutée le vendredi soir, offre des conditions optimales pour accueillir les nombreux adeptes de ce triathlon : 6 tables de tennis de table dans la salle La Vaillante et une supplémentaire sous tivoi, 20 planches de palets parfaitement alignées, 24 terrains de pétanque tracés au cordeau, une buvette et un espace restauration prêts à faire feu.





Dès 13h, les premières équipes font leur apparition sur le parking du stade et une heure plus tard, notre tournoi peut commencer avec 84 doublettes engagées, nouveau record battu. Un long après-midi débute pour nos bénévoles pour assurer le service buvette, la restauration et la table de marque avec un objectif commun : que l'ensemble des participants ait pris du plaisir à partager avec nous cette belle journée.

Le vide greniers

Depuis plus de 20 ans, notre vide greniers est souvent passé à travers les gouttes. Malheureusement, l'édition 2023 fera exception. Certes le temps était couvert en tout début de matinée ce 29 juillet mais très vite les nuages ont laissé place à la pluie. La petite cinquantaine d'exposants, qui avait déballé toutes sortes de vieilleries, vêtements, ustensiles et collections en tout genre, a dû se résoudre dans un premier temps à protéger les stands avec les moyens du bord, puis à remballer définitivement, constatant que la situation ne s'améliorait guère.

Aux alentours de midi, une vingtaine de courageux exposants restaient en place. Bien leur en a pris puisqu'une belle éclaircie permettait enfin aux promeneurs de déambuler dans les rues de notre manifestation, pendant que notre équipe de restauration s'affairait aux fourneaux pour le désormais traditionnel moules-frites.

Nous savons pertinemment que notre vide greniers est dépendant de la météo et nous sommes sincèrement désolés pour les nombreux exposants qui n'ont pu profiter de cette journée. Une chose est sûre, il ne pleut jamais deux années de suite, alors vivement l'édition 2024.



Le rallye saint-laurentin



Une semaine après le déluge du vide greniers, la matinée s'annonce plus clémente pour la soixantaine de marcheurs et vététistes qui s'appêtent à arpenter les rues et hameaux de la commune d'Ardin. 9,5 kilomètres de marche ou 32 kilomètres de VTT pour découvrir les chemins creux, lavoirs et lieux pittoresques qui font la richesse ardinoise. Une agréable balade agrémentée de questions d'observation et d'un point de ravitaillement pour recharger les batteries.

Sous un timide soleil, les 120 convives se sont installés autour de la place de La Rampière pour un bon repas chaud, avant le lancement de nos concours de pétanque et palets, pendant que d'autres s'adonnaient à la belote ou aux jeux de société. Après un dîner à la fraîche, il était l'heure de couper les projecteurs et de clôturer cette belle journée.



Le circuit des vallées

Cette année encore, la commission en charge de concevoir les parcours a dû se creuser les méninges pour découvrir de nouveaux chemins et explorer des lieux inédits. C'est tout un travail de repérages, de nettoyage également, pour permettre aux amoureux du sport et de la nature de passer une agréable matinée tout en découvrant notre gâtine, certains faisant plus d'une centaine de kilomètres pour vivre leur passion.



Ce sont donc pas moins de 180 vététistes et 150 marcheurs qui se sont retrouvés sur le parking du stade, ce 8 octobre, pour apprécier l'édition 2023 de notre Circuit des Vallées. Un parcours poussiéreux en raison de la sécheresse à travers les lieux marquants de notre commune et des contrées voisines.

L'ensemble des participants a salué notre bonne organisation : un parcours parfaitement fléché, des ravitaillements de qualité et une équipe de dépannage au top.



Avant le démontage, l'ensemble des bénévoles a pu se retrouver autour d'un bon repas préparé par notre équipe de restauration, juste récompense d'un travail bien accompli.

En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.

Le tennis de table

La saison 2022/2023 de notre club pongiste fut réussie. Au-delà des résultats sportifs encourageants, le club a surtout continué à se structurer pour continuer de grandir. Ainsi, le projet d'un nouveau jeu de maillots a vu le jour et l'ensemble des joueurs peut désormais arborer fièrement les couleurs du club. De même, de nombreux sponsors ont intégré la structure afin de nous soutenir. Merci pour leur engagement.



Nous démarrons donc la nouvelle saison avec 3 équipes séniors (Promotion Régionale, D2 et D3) et une dizaine de jeunes pongistes qui s'entraînent le mardi soir à 18h, encadrés par les responsables du club.

Dans sa mutation, le club a également changé de présidence : Claude PASSOT a laissé la main à Stéphane BIRAUD et est désormais en charge du secrétariat, Romain VRIGNAUD étant le nouveau trésorier. Remercions à ce titre Michel ISCH et Sylvain LEFEBVRE qui ont occupé ces fonctions de nombreuses années.

Vous êtes bien sûr les bienvenus pour découvrir ce sport. Vous pouvez retrouver les dates et lieux des rencontres sur le site Saint-Laurs Infos.

Nos voyages

L'année 2023 fut également marquée par le retour de nos sorties afin d'offrir un moment de détente à nos membres qui donnent tant pour la réussite de nos manifestations.

Le 27 mai, nous sommes allés à la découverte du cabaret La Belle Entrée, en Vendée. Un magnifique spectacle d'humour, de danse et de magie dans une ambiance familiale.



Début septembre, une quarantaine de membres se sont retrouvés au bord du lac de Lacanau pour un week-end les pieds dans l'eau avant la rentrée.

Le bureau

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 15 septembre. ce fut l'occasion de faire un bilan de notre situation financière et de nos activités. A l'issue de cette assemblée, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres de bureau : Luc ARQUIS et Noëlle GEFFARD. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

A l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024.

Composition du bureau

Président : Denis PEROTTEAU

Vice-Président : Jérôme PEITI

Secrétaire : Marie PEROTTEAU

Secrétaire adjointe : Adélaïde FONTENEAU

Trésorier : Claude MITARD

Trésorier adjoint : Sylvain LEFEBVRE

Membres : Luc ARQUIS, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFFARD, Noëlle GEFFARD, Fabian GIRAUD, Sébastien HURE, Michel ISCH, Baptiste NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON et Ludovic PRIMAULT.

Le Président, Denis PÉROTTEAU

La Vaillante

Pour notre saison théâtrale 2023, nous avons conservé la pièce « Hold up », une comédie de Jean STUART, préparée pour 2022 et non représentée à cause du COVID 19.

Neuf séances étaient programmées avec pour chaque représentation une belle affluence.



Le décor prêt pour 2022 a permis de reprendre les répétitions dans de bonnes conditions.

L'interprétation par nos acteurs et actrices, toujours aussi talentueux, a engendré nombreux rires et applaudissements de la part des spectateurs.



Le théâtre, ce ne sont pas seulement les acteurs sur scène. Ce sont également les acteurs de l'ombre, décorateurs, standardiste, souffleurs, serveurs, serveuses, maquilleuses, sans qui le spectacle ne serait pas ce qu'il est. Qu'ils soient remerciés pour le travail effectué tout au long de l'année dans notre association.

Et pour terminer cette saison théâtrale, les membres se sont retrouvés le samedi 25 février pour un repas convivial suivi de notre traditionnelle vidéo, remémorant les jours de représentation en passant par les vestiaires et les coulisses. Rires et bonne humeur ont ponctué cette soirée.



Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 28 avril. Au cours de celle-ci, la date du samedi 9 septembre a été actée pour notre fête d'été. Il n'y a eu aucun changement au sein du bureau.

Composition du bureau

Présidente : Catherine PÉROTTEAU
Vice-président : Guy DÉPREZ
Trésorière : Magalie DUTEAU
Trésorière adj. : Dominique SIMONNEAU

Secrétaire : Françoise BOUJU
Secrétaire adj. : Yannick CROCHARD
Membres : Sabrina DUMAS, Fabrice GAUTIER, Christophe GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH.

Fête d'été

C'est par un après-midi ensoleillé et très chaud qu'a eu lieu notre concours de pétanque ce samedi 9 septembre.

La soirée s'est prolongée par le repas, ponctué par des chants, des danses et des saynètes, interprétés par les enfants et les ados de la troupe, mais aussi par quelques adultes. L'aisance de ces jeunes sur scène laisse entrevoir les acteurs de demain.

Un grand merci à tous ceux qui ont animé ce repas et assuré l'ambiance dans la salle.



Projet théâtre

En 2024, La Vaillante vous présentera « Oscar », une comédie en 3 actes de Claude MAGNIER. Les acteurs et actrices se retrouvent deux fois par semaine pour les répétitions afin d'offrir à leur fidèle public un spectacle de qualité. Nous accueillons cette année deux jeunes actrices au sein de la troupe, et nous leur souhaitons une bonne intégration dans l'association.

Trois autres personnes ont décidé d'arrêter, une jeune actrice dont l'activité théâtrale n'est pas compatible avec ses études et deux autres désirant prendre leur retraite...

Nous les remercions pour toutes ces années passées sur la scène.



Réservations à partir du lundi 8 janvier 2024, du lundi au vendredi de 18h à 20h30 par téléphone au **05 49 75 20 63**.

Agenda

Vendredis	26 janvier	02 février	09 février	à 20h30
Samedis	27 janvier	03 février	10 février	à 20h30
Dimanches	28 janvier	04 février	11 février	à 14h30

A l'aube de cette nouvelle année, je vous offre au nom de la Vaillante tous mes vœux de bonheur et de santé.

La Présidente, Catherine PÉROTTEAU

Intervillages

Un retour attendu pour un intervillage réussi

Après 4 ans d'attente, Intervillages est venu à nouveau animer les rues de Coulonges et le complexe du Château en cette fin de mois d'août.

Les bénévoles ont préparé minutieusement cette activité et à nouveau la magie a opéré pour préparer puis ranger l'ensemble des installations nécessaires. Ce sont 200 bénévoles qui se sont activés sur l'ensemble des 4 jours, une vraie ruche, dynamique et efficace, dans une très belle ambiance conviviale.

Une soixantaine d'entreprises locales ont également participé au financement de la journée, une belle implication à saluer, clé de la réussite pour accueillir un large public dans de bonnes conditions.



Le défilé dans les rues de Coulonges était haut en couleurs de bon matin, avec de belles créations pour chacune des communes. La journée était lancée et la météo capricieuse a laissé apparaître arc-en-ciel et soleil.

10 équipes se sont lancées dans la compétition, dans un bon esprit, pour le plaisir de s'amuser. Beugnon-Thireuil a succédé à Faye sur Ardin au palmarès et remporté le trophée où s'inscrira leur nom.

Mais vous l'aurez compris, les jeux n'étaient qu'un prétexte pour réunir le plus grand nombre. L'apéritif allongé, un repas local de qualité, servi par nos artisans locaux aux 650 convives, et une fin de soirée dansante sont venus clôturer en beauté cette belle journée. Tous ces visages souriants et radieux, un vrai bonheur pour les organisateurs.

La date du dernier samedi d'août 2025 est déjà réservée pour la troisième édition, à vos calendriers !



L'assemblée générale de Gâtine Autize Evènement se déroulera en février à La Chapelle-Thireuil, le vainqueur accueillant tous les membres à venir se remémorer cette nouvelle belle édition et se projeter sur la prochaine.

Le Président GATINE AUTIZE EVENEMENT,
Jérôme ROUGER

Intervillages 2023, Saint-Laurs en vert et contre tous !

Cette seconde édition est arrivée après 4 ans d'attente, suite au report de l'édition 2021. Que ce fut long !

Les organisateurs ont gardé les mêmes recettes avec une équipe supplémentaire sur cette édition, soit 10 équipes de 20 concurrents répartis en plusieurs tranches d'âge, et avec une mixité totale.

La préparation

L'association Sports et Loisirs a servi de support pour l'ensemble de la préparation et l'organisation de l'équipe.

20 concurrents par équipe, 10 garçons et 10 filles, répartis en 4 catégories d'âges : 4 joueurs de 6 à 17 ans, 6 joueurs de 17 à 30 ans, 6 joueurs de 30 à 50 ans et 4 joueurs de plus de 50 ans. Fait important : des pénalités étaient attribuées si les critères d'âges et de mixité n'étaient pas respectés. Ce fut compliqué mais nous avons réussi à fonder l'équipe après plusieurs mois de tractations, sollicitations diverses, et réunions.



Parmi nos participants, plusieurs avaient déjà fait partie de la première aventure, revanchards par rapport à notre classement précédent : « Surtout faire mieux que la première année ! ». L'équipe était là pour s'amuser mais l'esprit de compétition est apparu au fil des semaines à l'approche de l'événement. Comment faire mieux ? Et pourquoi ne pas s'entraîner ? L'équipe d'arbitre organisa plusieurs réunions avec les capitaines de chaque commune pour présenter et expliquer les règles des jeux de cette édition. On a alors essayé de reproduire certains jeux pour se mettre en situation, notamment la stratégie du tir à la corde, le grand 8, le pendulaire à corde, et la course à la vachette. Même si ces entraînements étaient désordonnés, la bonne humeur était au rendez-vous et ils ont également servi à nous connaître et à souder l'équipe.

Lors des réunions, les organisateurs annonçaient un vrai défi concernant les chars pour le défilé dans les rues de Coulonges. Lors de la première édition, certaines communes avaient joué le jeu mais cette année toutes les équipes se sont donné le mot !



Et après le violet il y a 4 ans, le tirage au sort nous a vêtu de vert pour cette édition. Vert comme le personnage de dessin animé Shrek. Notre char sera donc la maison de ce personnage de dessin animé. Nous avons alors décidé de défiler avec les personnages de Shrek, Fiona, l'Ane, petit Biscuit et les Bébés Shrek, sur une chorégraphie imaginée par nos 2 danseuses Laly et Alice. La mascotte de Sports et Loisirs nous a évidemment accompagnés sur ce défilé.



C'était un gros chantier que de préparer ce char. Une équipe pour la conception, une équipe pour la décoration, et surtout que tout le monde soit d'accord sur les formes à donner au char. Après plusieurs montages et démontages, beaucoup d'heures à rigoler et à discuter des détails à apporter, les talents de chacun ont été utilisés pour faire ce char et je pense qu'on peut être fier de ce qui a été réalisé. Un des plus beaux selon l'ensemble du public présent sur place.



Que serait une telle manifestation sans l'appui des bénévoles. La commune de Saint-Laurs a encore répondu présent en proposant l'aide d'une vingtaine de personnes sur l'ensemble de la manifestation, du jeudi au lundi pour le montage et démontage des tivolis et des jeux, l'accueil, la buvette, la restauration, la vente de ticket,... Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont œuvré, et sans qui aucune manifestation de ce type ne pourrait avoir lieu.

La journée

Cette année, chaque équipe avait son emplacement dans le cœur du camping de Coulonges. Après un accueil sous une légère pluie, et le fameux défilé dans Coulonges sur l'Autize, place aux épreuves. Seul le jeu du mur des champions a été conservé avec les mêmes règles que lors de la première édition. Chaque jeu était géré par les communes, souvent en binôme, de la conception jusqu'au règlement. L'équipe des arbitres a été mise à contribution sur le bouillon de culture et les photos du jeu des couleurs pour garder l'impartialité de ces épreuves.



Après beaucoup d'hésitation, nous avons choisi de mettre notre joker (qui permettait de doubler les points sur un jeu) sur bouillon de culture, mauvais choix puisque nous n'avons pas bien figuré au classement final de cette épreuve. Cependant, nous pouvons être fier de notre stratégie sur le jeu du tir à la corde que nous avons remporté, mais également sur le mur des champions et la pelle maboule.



Les épreuves se sont déroulées dans une bonne ambiance générale grâce également à l'équipe d'arbitrage, même si celle-ci n'a pas toujours été épargnée par certains concurrents. Bravo à eux car ils n'ont pas un rôle facile.



Finalement, que voulait-on ? Passer une bonne journée et faire mieux que lors de la première édition. C'est chose faite car nous avons passé une super journée, chaque joueur a participé équitablement à cet Intervillages, beaucoup de Saint Laurentins sont venus soutenir leur équipe, et le résultat final est très positif. Nous avons terminé 3^{ème} de cette seconde édition derrière Béceleuf et les vainqueurs Beugnon-Thireuil. Bravo à eux et un grand merci aux joueurs, organisateurs et aux personnes ayant participé de près ou de loin à cette journée.

C.C. VAL DE GÂTINE

Les services

Vous trouverez toutes les infos utiles concernant notre territoire sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



Pôle de Coulonges-sur l'Autize



20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-L'Autize
05 49 06 81 44

Horaires d'ouverture au public :

9h- 12h30 / 13h30 - 17h
Sauf le vendredi à 16h
Fermé le jeudi après-midi

L'Espace Enfance Jeunesse

L'espace Enfance Jeunesse, situé 7 route de Saint-Pompain à Coulonges-sur-l'Autize, propose des activités aux enfants de 0 à 17 ans.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au **05 49 17 12 08** ou vous rendre sur le site internet <https://valdegatine.fr>.



Solid'R net

Une salle, équipée d'ordinateurs, est proposée gratuitement en accès libre, dans les locaux de la communauté de communes pendant les heures d'ouvertures. Il suffit simplement de se présenter à l'accueil du centre cantonal avec une pièce d'identité avant d'accéder à la salle informatique.



Centre Musical Val de Gâtine



L'école de musique est un service proposé et financé par la communauté de communes. Les cours sont dispensés au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges-sur-l'Autize et sont répartis dans plusieurs disciplines : jardin musical, éveil musical, piano, guitare, batterie, cor d'harmonie, trompette, tuba, saxophone, clarinette, flûte, violon, musique d'ensemble, groupe vocal enfants/ados et chorale adulte.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **05 49 06 81 44** tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou consulter le site internet <https://valdegatine.fr> dans la rubrique « sortir et découvrir ».

Se déplacer

Pour connaître les horaires de bus pour se rendre sur Niort, rendez-vous sur modalis.fr, site géré avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Chaque mardi matin, le minibus de la communauté de communes Val de Gâtine vient vous chercher à votre domicile et vous emmène au marché de Coulonges-sur-l'Autize. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05 49 06 81 44**. Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il suffit d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.



Associations

Vous êtes une association ? Vous organisez une manifestation ? Vous souhaitez que celle-ci soit relayée sur les différents réseaux de la communauté de communes Val de Gâtine ? Rien de plus facile. Il vous suffit de remplir le formulaire suivant :

https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php

Collège

La rentrée 2023 à Coulonges-sur-l'Autize a vu le collège Henri Martineau accueillir 442 élèves sur 16 divisions.

Beaucoup de nouveaux visages sont arrivés. A la direction, Mme Bénédicte DUSAUSOY, nouvelle Principale (photo ci-contre), nous vient de Loire Atlantique.

A l'administration, Mme Mireille MONTEJO est nommée en tant que Gestionnaire du collège.

Au secrétariat, Mme Chloé VILLALARD remplace Mme Véronique GONCALVES.



Centre d'Incendie et de Secours

Le CIS de Coulonges-sur-l'Autize, dont dépend la commune de Saint-Laurs, a fait peau neuve. L'inauguration a eu lieu le 25 février en même temps que la prise de commandement du nouveau chef de centre, le lieutenant Damien DEVAULT.

Depuis cette année, la commune participe aux frais d'aménagement et d'entretien du terrain utilisé par la caserne.

Ils sont estimés à 4 228 € ce qui représente pour la commune un montant de 453 € puisque les frais sont répartis entre les cinq collectivités dépendant de ce centre au prorata du nombre d'habitants. Cette somme est versée directement au centre de secours sous forme de subvention.



LES SERVICES

L'Aide à la Personne

Aide à Domicile



3 rue du Commerce 79160 Coulonges-sur-l'Autize
05 49 28 07 57
admr.coulonges@fede79.admr.org
www.fede79.admr.org



Association Appui & Vous Nord Deux-Sèvres
CLIC Antenne de PARTHENAY

33 rue Louis Aguillon 79200 Parthenay
 du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
05 49 63 45 70
clic-parthenay@appuietvous.org



Centre Cantonal - 20 rue de l'épargne 79160 Coulonges-sur-l'Autize
 du lundi au vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 17h.
05 49 06 21 81
acsad.coulonges@orange.fr - www.acsad.fr - Page Facebook : ACSAD

Personnes référentes au sein de la commune : Liliane COURTIN et Aurélie FONTENEAU

Accompagnement des Réclamations en Santé



Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) des Deux-Sèvres

171 avenue de Nantes, 79 000 NIORT
 du lundi au vendredi 9h - 17h
05 49 04 76 38
grs@udaf79.asso.fr
<https://grs79.org>

Portage des repas



au SIVOM ou à SARCEL
05 49 06 06 24 ou 05 49 04 34 69 jusqu'à 14h

Aide contre les violences conjugales



171 avenue de Nantes CS 18519
 79025 NIORT Cedex
05 49 04 76 90
accueildejour@udaf79.asso.fr

Sans rendez-vous : lundi, mardi et jeudi 10h – 16h30
 Sur rendez-vous : Vendredi 10h – 16h

Aide aux personnes handicapées



FNATH
 Association des accidentés de la vie

Permanence les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la Salle Rabelais sous le porche de la Mairie de Coulonges-sur-l'Autize
05 49 24 12 24

Aide contre l'illettrisme et l'illectronisme

CLÉ poursuit ses actions pour l'autonomie et la liberté

Les actions de CLÉ s'adressent à toutes personnes en situation :

- **d'illettrisme** (d'origine française, elles ont été scolarisées et restent en grande difficulté par rapport aux savoirs de base comme lire, écrire, compter...) ;
- **d'analphabétisme** (ces personnes n'ont jamais été scolarisées) ;
- **d'origine étrangère** et qui doivent apprendre notre langue pour vivre, communiquer.



Association C.L.É. :
Communiquer Lire Écrire



7 rue Jean Macé 79200 Parthenay
Permanences à Secondigny et Moncoutant.



05.49.95.15.92 ou 07.71.68.94.89



www.associationcle.fr
facebook.com/associationcle.fr

L'environnement

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement



Lucie Aubrac, Niort
Du lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 16h30



05 49 28 06 28



contact@caue79.fr

Informations et conseils sur la rénovation énergétique



Centre Régional des Energies Renouvelables
Contact et rendez-vous au centre cantonal de
Coulonges-sur-l'Autize



05 49 08 24 24



www.crer.info ou contact@crer.info



05 49 08 99 14

France Rénov' vous guide dans la rénovation de votre habitat

La communauté de communes Val de Gâtine a mis en place un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique. Cette plateforme a pour objectif de prodiguer des conseils techniques, des accompagnements juridiques et aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments pour les particuliers.

Vous souhaitez vous lancer dans la rénovation de votre habitat pour le rafraîchir et le rendre moins énergivore ?

Pour répondre à vos questions, France Rénov' est le point d'entrée pour vos travaux de rénovation. Les conseillers Energie du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) assurent ce service d'information et d'accompagnement de proximité.

Pour bénéficier de conseils personnalisés, des permanences sont assurées sur le territoire du Val de Gâtine, sur Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize et Mazières en Gâtine.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants.

P.C.A.E.T de Gâtine



Suivez toute l'actualité du **Plan Climat Air Energie Territorial** sur le site du **Pays de Gâtine**
Rubrique « Nos missions »

☎ **05 49 64 25 49**

✉ pays-de-gatine@gatine.org

Lutte contre les bio-agresseurs



La Commune adhère depuis plusieurs années à cette fédération qui permet à tous les habitants de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels.

☎ **05 49 77 16 55**

Virus, bactéries, champignons, insectes, plantes invasives impactent les végétaux, l'environnement voire la santé humaine. Le FREDON conseille ou agit pour la surveillance, la prévention, voire la lutte contre ces problématiques en tant qu'organisme technique à vocation sanitaire (OVS) dans le domaine végétal.

L'Emploi

Informations et conseils sur l'emploi



13 boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay



☎ **05 49 94 23 46**



✉ mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

Permanence Mission Locale
À Coulonges-sur-l'Autize
Centre communal
Tous les mardis matin



Château de La Ménardière
79310 MAZIERES-EN-GATINE



☎ **05 49 63 28 22**



✉ aicmaccueil@gmail.com
Facebook : @AICMMazières
<http://www.aicm79.com>

Vous cherchez un emploi ?



Rejoignez-nous ! L'AICM peut vous proposer :

- des missions de travail de proximité, pour nos clients (entreprises, associations, collectivités, particuliers...)
- un accompagnement pour vous guider au mieux dans votre parcours professionnel

Projet d'entreprises



C.C. Val de Gâtine – Céline DALLET
Chargée de mission développement économique



☎ **05 49 25 62 66**



✉ celine.dallet@valdegatine.fr

France Services

Vous souhaitez être accompagné pour faire vos démarches administratives en ligne ?

Prenez rendez-vous par mail : labsie@france-services.gouv.fr

ou par téléphone au **06 22 82 92 57**.

Permanences

Le Busseau : à la mairie le mercredi de 9h15 à 11h45.

Beugnon-Thireuil : à la mairie 2 rue impasse des Jardins le jeudi de 9h15 à 11h45.

Dans toutes les France Services :



Loisirs

Carnet Escapades en Deux-Sèvres

Le Carnet Escapades ce sont plus de 70 offres de sorties, de loisirs, de visites, pour près de 1 300 € de réductions. Le Département, en partenariat avec les acteurs touristiques des Deux-Sèvres, vous offre le carnet Escapades 2024. Il permet de bénéficier de réductions sur des sites de visite, des activités de loisirs, partout en Deux-Sèvres.

Pour commander gratuitement ce carnet, rendez-vous sur le site Internet : tourisme-deux-sevres.com et cliquez sur l'onglet infos pratiques



Randonnée

Le chemin des Galibots est une randonnée recensée sur le site randoendeuxsevres.fr. Le départ est situé place de l'église, le balisage est jaune. Il faut compter 3 heures pour faire les 12,5 km.



Intramuros



Depuis 2022, la commune est présente sur l'application Intramuros. Vous pouvez y trouver les mêmes informations que sur notre page Facebook Saint-Laurs infos mais également des idées de sortie dans les communes alentour. Ces sorties sont listées par date et sont multiples : expositions, concerts, marchés, ateliers.... Il y en a pour tous les goûts. Si le week-end vous aimez sortir mais que vous êtes en manque d'inspiration, cette application peut vous être utile.

LES INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture secrétariat de mairie

	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30	

Téléphone : 05 49 75 20 10 - E-mail : secretariat@saintlaurs.fr

Site internet : www.saintlaurs.fr
Pages Facebook et X
Saint-Laurs infos

Nouveaux arrivants



Vous êtes arrivés cette année sur notre commune de Saint-Laurs, nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Voici les démarches à effectuer lorsque vous arrivez sur notre commune :

- Mettre à jour la carte grise de votre véhicule par voie numérique.
- Venir vous déclarer en mairie pour les ordures ménagères.
- Venir vous inscrire sur les listes électorales si vous le souhaitez.
- Déclarer vos relevés de compteur d'eau au Syndicat mixte des eaux de la Gâtine au **05.49.95.03.47** et à SEOLIS pour le compteur électrique au **0 969 397 901**.

Les tarifs

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160 € la case
Concession trentenaire	25 € le m²	280 € la case
Concession cinquantenaire	30 € le m²	700 € la case



Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.45 €
Repas adulte	4.90 €

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2023) Les menus sont consultables sur notre site internet www.saintlaurs.fr

Location de la salle Serge GAUDIN

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Particuliers de la commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	55 €	30 €	40 €
Repas et mariage	95 €	45 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	45 €	30 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	90 €	60 €	55 €
Repas et mariage	160 €	75 €	55 €
Supplément – 2 jours consécutifs	60 €	40 €	30 €
Associations communales			
Tous types de manifestations	Gratuité		

(Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2022)

Pour réserver la salle des fêtes, vous devez vous adresser au secrétariat de mairie.
En cas de bris ou de perte, la vaisselle est facturée à son prix d'achat.

Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

► **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
► **Où?** A la mairie du domicile.

► **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF CITOYEN
Le parcours de citoyenneté

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous êtes français et vous avez 16 ans ?
Pensez au recensement citoyen !

Tous les jeunes Français doivent participer à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**. Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusées.

Alors, faites-vous recenser sans tarder !



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



LES ÉTAPES	
Entre 16 ans et 16 ans + 3 mois	Faites-vous recenser en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité française (et autres nationalités éventuellement), ainsi que du livret de famille. Communiquez vos N° de téléphone et adresse mél, afin de faciliter nos échanges.
4 mois après votre recensement (délai à respecter)	Depuis un ordinateur uniquement, vous pouvez si vous le souhaitez, créer votre compte sur www.majdc.fr * en utilisant l'adresse mél renseignée lors du recensement. Ce compte vous permettra de contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon quatre mois après votre recensement, de télécharger votre convocation et d'être guidé jusqu'au site JDC.
8 à 12 mois après le recensement en mairie	Vous êtes convoqué à votre JDC, par voie postale ou via www.majdc.fr . Vous participez à la JDC, et y recevez votre certificat de participation
Conservez toujours les originaux de : - Votre attestation de recensement - Votre certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC)	

Vos démarches administratives

Toutes les démarches pour la délivrance de cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (bien vérifier que l'adresse comporte le sigle gouv.fr qui authentifie les sites publics).

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes ont la capacité de recevoir des saisines par voie électronique pour le dépôt des demandes d'urbanisme (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...).

En partenariat avec le centre instructeur de la communauté de communes et le SIEDS, une plateforme a été configurée pour recevoir les demandes d'autorisation sous forme électronique : « le SIGil'urba ».

Pour être instruites, ces demandes doivent être saisies sur la plateforme : <https://gnau-sieds.operis.fr>

Il est toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie, mais les avantages de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ;
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires et l'affranchissement.

Carte d'identité, passeport



*(Coulonges-sur-l'Autize)

NOUVEAU : Vous devez de préférence utiliser le site dédié <https://rendezvousonline.fr/> pour fixer votre rendez-vous en mairie.



Les pièces à fournir

pour la carte d'identité

- un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la Commune du lieu de naissance)
- 1 photo d'identité récente (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- une pièce justificative de domicile

pour le passeport ajouter timbre fiscal :

- Adultes : 86 €
- Enfants : 0/14 ans : 17 €
15/18 ans : 42 €

Permis de conduire

**DEMANDE ou RENOUELEMENT
de votre PERMIS DE CONDUIRE :
désormais, faites-le en ligne sur
permisdeconduire.ants.gouv.fr**



Aide au permis de conduire

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement professionnel ? Suivi par une mission locale ou en service civique en Nouvelle-Aquitaine ?

Passez votre permis de conduire sans vous ruiner et multipliez vos chances d'accès à l'emploi !

Pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle, la Région Nouvelle-Aquitaine propose une aide au financement du Permis B. Pour en bénéficier, vous devez répondre aux quatre critères suivants : être âgé de 17 à 25 ans révolus, être issu d'une formation de niveau IV ou infra, répondre à certaines conditions de ressources, être engagé vers une insertion professionnelle. Plus d'informations sur : www.aidepermisdeconduire.fr

Certificat d'immatriculation

Comment faire mon CERTIFICAT d'immatriculation en ligne



Depuis le 1er novembre 2017, le dépôt des demandes de certificats d'immatriculation et la délivrance du titre s'effectue exclusivement par télé-procédure à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr/>

Le service d'immatriculation des véhicules n'accueille plus de public depuis le 2 novembre 2017.

- 1** Je peux faire une demande en ligne pour :
- Un duplicata
 - Un changement d'adresse
 - Un changement de titulaire
 - Une cession de véhicule
 - Un autre motif

- 2** Je fais ma demande en ligne : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- 3** En fonction de ma demande je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

- 4** J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

- 5** Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Vous pouvez contacter le centre de contact de l'ANTS au 34.00 (prix d'un appel local/gratuit d'une box), tous les jours de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h. Afin d'être mis en relation directe avec un de leurs téléconseillers, nous vous invitons à saisir, lorsque le message vous le demande, le chemin suivant : 1-1-3-1-2

Les autres démarches

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>



SICTOM – Régie des déchets

Deux points d'apport volontaires pour le verre et le papier, sont à votre disposition : l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).

Deux déchetteries sont à votre disposition sur le territoire : Beugnon-Thireuil et Ardin. L'accès se fait obligatoirement à l'aide d'un badge d'accès.

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
Ardin	Matin	Après-midi
Lundi, mardi	Fermée	14h00-18h00
Mercredi, vendredi, samedi	9h00-12h00	14h00-18h00
Beugnon-Thireuil	Matin	Après-midi
Mercredi	8h30-12h30	13h30-18h00
Jeudi, samedi	8h30-12h30	13h30-17h30
Vendredi	Fermée	13h30-18h00

Un doute ? Une question ?

Rendez-vous sur consignesdetri.fr ou valdegatine.fr/gestion-des-dechets-présentation.

Vous pouvez également contacter le **05 49 06 81 45** ou par mail : service.orduresmenageres@valdegatine.fr.



Collecte de coquillages en déchetterie

Tout au long de l'année, vous pouvez déposer vos coquillages dans l'une des 3 déchetteries dans des bacs spécifiques ! Que deviendront-ils ? Ils seront utilisés en alimentation animale, en amendement calcique des sols agricoles ou bien encore en paillage décoratif.

La mise en place du tri à la source des biodéchets : TOUS concernés !

Que dit la Loi ?

Cette obligation provient de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) datant de 2015 qui précise que chaque citoyen doit avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés.

A quoi correspondent les biodéchets ?

Les biodéchets sont des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, alimentaire ou de cuisine issus notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires. Concrètement, ils correspondent aux déchets alimentaires (restes de cuisine et de table) et aux déchets végétaux.

Comment séparer les biodéchets des ordures ménagères ?

Il existe 2 types de solutions :

- Une solution de gestion de proximité : utiliser ses biodéchets pour nourrir ses animaux (poules, chiens, élevages...), les composter en tas ou dans un composteur individuel ou partagé.
- Une solution de collecte en apport volontaire : déposer ses biodéchets dans un bac de collecte collectif prévu à cet effet afin qu'ils puissent être valorisés dans des usines spécialisées.

Quelles sont les actions mises en œuvre par le SICTOM ?

Pour les foyers avec jardin : mise à disposition gratuite d'un composteur et d'un bioseau sur simple demande. La livraison est assurée au domicile du demandeur.

Pour les foyers sans jardin des communes de moins de 1 200 habitants : création d'une aire de compostage partagée et mise à disposition gratuite d'un bioseau.

Pour les foyers sans jardin des communes de plus de 1 200 habitants : déploiement d'une collecte en apport volontaire des biodéchets avec contrôle d'accès et mise à disposition gratuite d'un bioseau.

Le respect d'autrui

Horaires pour bricoler et jardiner :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Horaires d'ouverture du terrain multisports et du skate-park :

Tous les jours de 10h à 19h30

Ces équipements sont des lieux publics installés sur la commune au milieu des habitations afin de le rendre facilement accessibles. Les horaires ont été fixés afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage. Merci de les respecter.



La protection contre la divagation des chiens et des chats

Rappel de la loi : il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie :

- pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois.
- pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois.

Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1^{er} janvier 2012. (Source : Service-Public.fr)

Les déjections canines

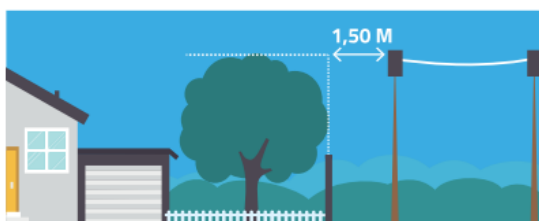
Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. Elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes.

C'est pourquoi la municipalité a installé plusieurs bornes d'hygiène canines où des sacs sont à votre disposition pour ramasser les déjections de votre chien. Merci d'en faire bon usage !



Elagage

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des usagers, ainsi qu'assurer la sécurité routière. L'élagage est également nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication et ainsi rester connecté. Un accident d'électrocution est toujours possible en cas de végétaux touchant des lignes électriques. De plus, en cas de fort coup de vent, le réseau peut être coupé à cause de branches touchant les câbles. Ainsi, les branches ne doivent pas toucher les réseaux électriques aériens, téléphoniques, informatiques et l'éclairage public. Merci de respecter les distances indiquées ci-dessous.



Le brûlage des déchets verts



LES POLLUANTS ET LEURS IMPACTS

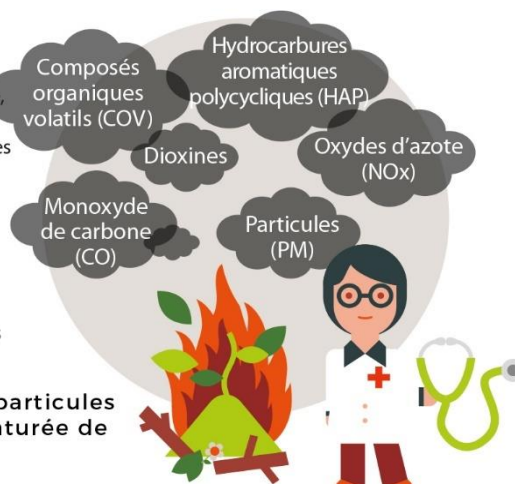
On estime que l'entretien du jardin génère 160 kilos de déchets verts par personne et par an

- **Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.**

En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement.

- **La toxicité des substances** émises dans l'air peut encore être accrue en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets de jardin (plastiques, bois traités).

En France, la pollution de l'air par les particules fines est responsable de la mort prématurée de 48 000 personnes tous les ans.
(source : Santé publique France).



C'est pour ces raisons que le brûlage des déchets verts est interdit dans toute la France depuis 2015. Merci de ne pas brûler vos végétaux et de les emmener à la déchetterie ou d'utiliser des solutions alternatives comme le broyage, le compostage ou le paillage.

Le respect de notre planète

Peut-être avez-vous constaté une différence dans la qualité du papier utilisé pour le bulletin municipal ?

En effet, la municipalité a choisi d'utiliser du papier recyclé. Pourquoi ce choix ?

Principalement parce que c'est un geste fort pour préserver les ressources naturelles. L'impact environnemental du papier est loin d'être anodin.

C'est sans aucun doute l'avantage numéro 1 du recyclage du papier. Cela permet d'économiser les ressources naturelles et l'énergie. En comparaison avec la production de papier issu de pâte vierge, le papier recyclé nécessite 2 à 5 fois moins d'énergie et d'eau.

Selon l'Ademe, le recyclage des papiers permet d'éviter l'émission de 390 000 tonnes de CO² chaque année en France, soit l'équivalent des émissions annuelles de 200 000 voitures !

Bien sûr le recyclage permet aussi de relâcher la pression exercée par l'homme sur la forêt. Il faut jusqu'à 7 kilos de bois pour produire une seule ramette de papier A4...

On pourrait croire que ce papier de moindre qualité est moins cher mais ce n'est pas le cas, c'est l'inverse. Il coûte un peu plus cher que le papier vierge. Mais notre planète ne mérite-t-elle pas cet effort financier ?



Félicitations à Timothée PEROTTEAU
pour cette magnifique photo qui est arrivée
en 1^{ère} position du concours 2023



 Comité de rédaction :
Commission communication
Et Maryse Picauville

 Site internet :
<http://www.saintlaurs.fr/>
 Facebook :
<https://www.facebook.com/mairiesaintlaurs/>



Mairie de Saint-Laurs

✉ : Le Pont 79160 SAINT-LAURS

☎ : 05 49 75 20 10

@ : secretariat@saintlaurs.fr